

ore Brabançon

histoire et vie populaire



LE FOLKLORE BRABANÇON

Histoire et vie populaire

Juillet 1994 - N° 282

***Organe du Service de Recherches Historiques et
Folkloriques de la Province de Brabant.***

Président: Didier ROBER, député permanent

Vice-Présidents: Willy VANHELWEGEN et Pierre BOUCHER,
députés permanents.

Directeur: Gilbert MENNE

Rédacteur: Myriam LECHENE

Conseiller artistique: Marc SCHOUPPE

Prix du numéro: 120 F.

Collection 1994 (4 numéros): 400 F.

Siège: rue du Marché aux Herbes, 61, 1000 Bruxelles

Tél.: 02/504.04.30

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 00. Les bureaux sont fermés les samedis,
dimanches et jours fériés.

Compte du Service de Recherches Historiques et Folkloriques:
081-0115273-66

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
Toute la correspondance doit être adressée au Directeur.

Il existe une édition néerlandaise du «Folklore Brabançon» qui paraît égale-
ment tous les trois mois et qui contient des articles originaux. Mêmes
conditions d'abonnement.

SOMMAIRE

- Schaerbeek, terre sainte brabançonne (fantaisie toponymique), par Robert VAN DEN HAUTE p. 91
- Types peu connus, ou oubliés, du folklore bruxellois et du roman pays de Brabant. 9e série, par Maurice DESSART p. 98
- Erasme et Hutten, un conflit de génération au XVIe siècle, par Alain VAN DIEVOET p. 103
- La tourelle eucharistique de l'Eglise Notre-Dame à Vilvorde; une œuvre Inconnue et disparue de Jérôme Du Quesnoy l'Ancien (1605), par Jean-Pierre FELIX p. 120
- Un «mair» de Bruxelles, Charles-Guillaume, comte de Merode-Westerloo, par Evrard OP DE BEECK p. 130
- Forst, par Joseph DEVONDEL p. 140
- La «mode» à la Cour de Philippe le Bon au début du XVe siècle, par Nathalie YKMAN p. 146
- Usages, coutumes et leur folklore, d'un passé récent, par Maurice DESSART p. 158
- Il y a 200 ans. La bataille de Neerwinden et ses suites, par Jean CLEEREMANS p. 164

Schaerbeek, terre sainte brabançonne

(Fantaisie toponymique) (*)

par Robert VAN DEN HAUTE

*Donnez-moi le sens de l'humour, Seigneur
... Et que j'en fasse part aux autres.
St Thomas MORE (1470-1535)*

Connaissez-vous Gorropius BECANUS? Non? Permettez alors qu'on vous le présente. Médecin ordinaire de Marie de HONGRIE, soeur de Charles Quint, il publia plusieurs travaux fort savants et, en marge, quelques doctes fantaisies. Ainsi, avec le sérieux propre au mystificateur de haut vol, il «démontra» que le Paradis Terrestre était situé dans les futurs Pays-Bas méridionaux et que l'on y parlait thiois. Pas moins! D'aucuns parmi ses épigones nous prouvèrent que HOMERE était de chez nous. Si Philippe le Bon appela l'ordre qu'il créa «la Toison d'Or» c'était pour prouver que celle-ci ne se trouvait pas en Colchide mais bien au village de Vlisseghem. Le suffixe *hem* désignant toujours un domaine voire une patrie, et l'élément *vies* le pelage laineux des ovidés. Concluez...

On sut même retrouver le chemin parcouru par Ulysse pour aller conquérir. Comment en douter puisque de nos jours encore il y a le village de Lisseweghe (Ulysse Weg) soit le chemin d'Ulysse mais que l'usage, au cours des temps, mutua quelque peu

Mais il n'y eut pas que ces amusements d'érudits de la Renaissance.

Par contre, l'étude des lieux-dits de nos communes fait apparaître que des coins et sites de chez nous reçurent comme nom celui de localités ou endroits célèbres. Nous n'en voulons pour exemple que Schaerbeek où l'on trouvait encore, au siècle dernier, de quoi illustrer l'Ancien et le Nouveau Testaments voire même celui de la fin de tous les temps.

Ecoutez donc cette nouvelle version de l'Histoire Sainte.

Chassés du Paradis Terrestre et ayant probablement une feuille de vigne pour tout vêtement, Adam et Eve virent la fin de leur errance à Schaerbeek où un chemin, non loin de l'actuelle RTBF, l'*Adamsweg*, disparu voici moins d'un siècle, rappelait cette arrivée. C'est en ces lieux

(*) Tous les lieux-dits sont dans le présent article cités d'après les documents publiés par le Service de la Région de Bruxelles-Capitale. Les toponymes de Schaerbeek mentionnés proviennent de l'ouvrage de M. VAN DEN HAUTE, Toponymie de Schaerbeek, manuscrit remis en 1940 mais qui, suite aux circonstances de 1940, ne fut pas publié.

que commença leur existence toute faite de labeur et de sueurs. Ils ne durent jamais croire que l'agglomération Est de la future Bruxelles, deviendrait un jour la terre des Douze Tribus (ne pas confondre avec nos actuelles communes riveraines faubouriennes).

Pourtant tout le laissait présumer. Sauvez-vous que les Cananéens, à l'encontre des Hébreux encore nomades, étaient sédentarisés et se maintinrent à Jérusalem, important carrefour commercial de Schaerbeek. Il y a un peu plus d'un demi-siècle on pouvait encore s'y reposer un brin et se désaltérer à l'auberge portant forcément pour enseigne A Jérusalem. Pour les mélomanes, il y eut là, pendant quelques années, un limonaire fort apprécié. L'établissement, lui, sera sacrifié pour les besoins de dame Alignement.

Nous brûlons les étapes...

Au temps de la Royauté, le libérateur des Philistins allait s'emparer par ruse de Sion, la citadelle de Jérusalem réputée imprenable. Vous ne serez nullement étonnés d'apprendre que le plateau qui domine les ci-devant casernes de la Place Dailly, était appelé, au temps de nos courtes culottes, le *Sionsberg*. C'est dans ce même quartier que le souvenir de David était perpétué par l'existence du *Salomonsput* dont la semelle sera vraisemblablement mise au jour au cours de travaux de terrassements.



Le carrefour Chaussée de Haecht - Rue de Jérusalem vers 1550. A l'horizon: l'église Saint-Servais et à gauche: l'auberge Jérusalem. (Gravure de Hans COLLAERT d'après une peinture de Hans BOL (1534-1593))

Vous aurez compris que du royaume d'Israël il n'y a pas de témoignages pour la bonne raison que les malheureux étaient captifs à Babylone. Schaerbeek deviendra une Babylone mais une vingtaine de siècle après comme vous savez.

Mais abrégeons pour en venir au Nouveau Testament.

Non loin de l'auberge A Jérusalem on rencontrait encore il y a quelques décennies à peine, une autre portant enseigne A Bethleem. Comme le précise l'Écriture on y avait vue sur la Mer Morte (de *Bethléemvijver*) et les Monts du Moab (le *Zavelenberg* et autres buttes; on ignore s'il y en avait sept à Schaerbeek).

Disons, en passant, que avant l'aménagement du quartier de la future église Sainte-Marie, il y avait là une *Rue Notre-Dame* et une *Rue Saint-Jean*. Nous avons souvenance d'un épiciers de la Chaussée de Haecht qui arborait fièrement comme enseigne A Nazareth. Vivant entre A Jérusalem et Bethleem, le brave boutiquier ignorait que, sans le vouloir, il faisait un monumental faux géographique.

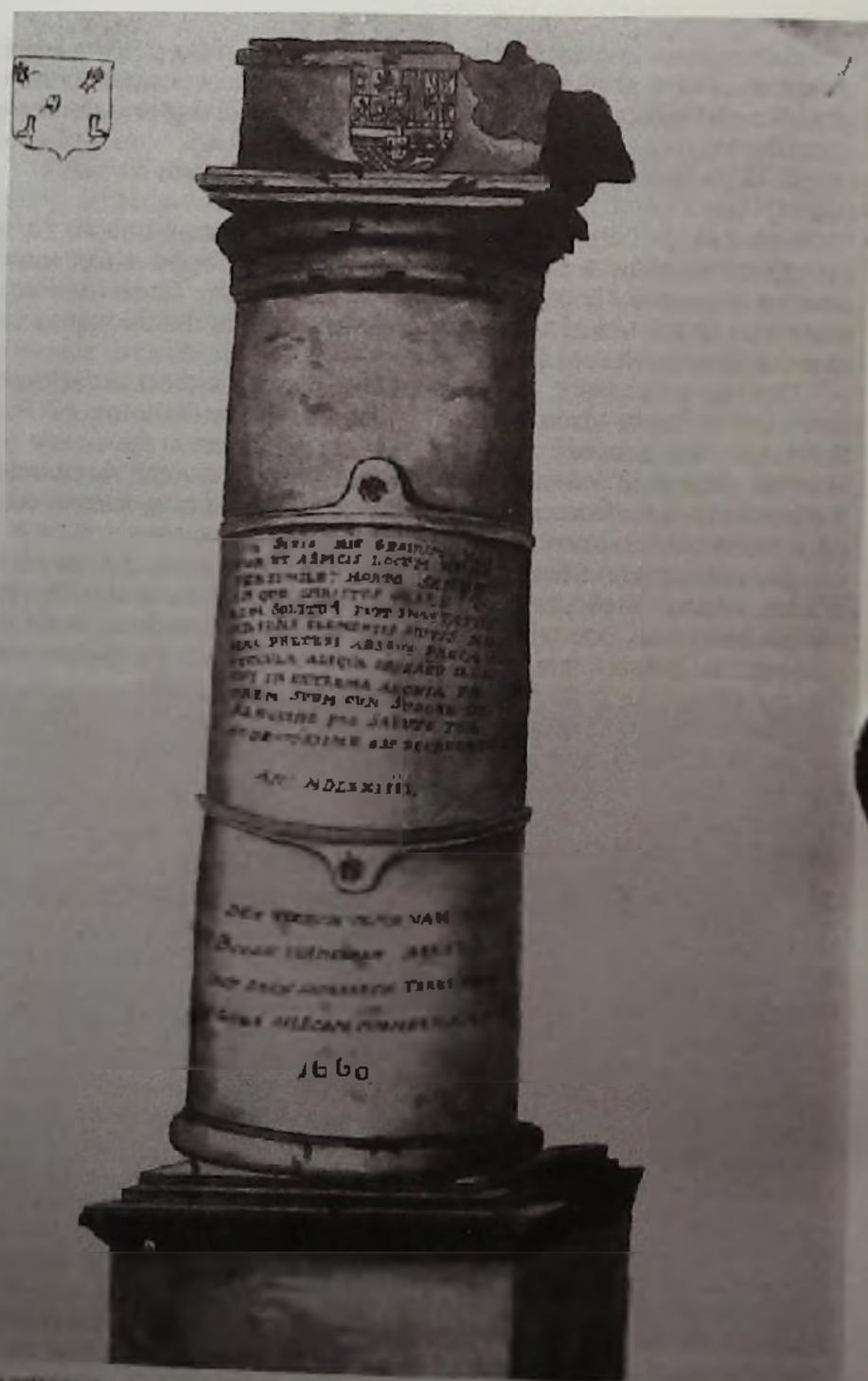
Sur cette même Chaussée de Haecht, véritable épine dorsale de la localité, ancien diverticulum romain, à deux pas de A Jérusalem existait encore, voici peu, une autre antique auberge *Aux Trois Rois*, enseigne rappelant au passant que Balthazar, Gaspar et Melchior s'y étaient arrêtés un moment sur ordre de l'étoile qui leur servait de guide.

Nonobstant toutes ces coïncidences, loin de nous de vouloir faire passer Schaerbeek pour le théâtre qui vit tous les épisodes de la vie du Rédempteur. Et pourtant...

Arrêtés au carrefour dit de Jérusalem, on ne peut se garder de songer aux épisodes de la Passion. Pour venir à Jérusalem, vous souvient-il, quelle était la monture du Christ? Et quel est le sobriquet des gens de l'endroit depuis des siècles? Qui ne connaît les ânes de Schaerbeek. On ignore jusqu'à présent s'il fit une halte à l'auberge; un jour un manuscrit, encore caché dans une grotte de la région de la Mer Morte, apportera peut-être quelque précision à ce sujet.

On se doit d'ailleurs de rappeler encore qu'il y eut dans cette même commune un *Mont des Oliviers* au fond du parc qui fait l'orgueil des habitants; on l'appelait aussi *den Heiligen Berg* mais plus souvent *Ons Heer in 't Hofken*. On se trouvait là, à proximité de la Chaussée de Louvain tracé ancien. Rectifiée au siècle dernier, cette voie s'étire actuellement plus au nord de notre ancien Mont des Oliviers.

Rappelons que le vallon, devenu Parc Josaphat, avait appartenu aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. A Bruxelles, la prévôté —qui plus tard deviendra le monastère de Saint-Jacques-sur-Coudenberg— recueillit en 1312 des biens ayant appartenu jusque là aux Templiers. De l'établissement bruxellois dépendaient de nombreux sites de l'agglomération de la capitale. Ledit vallon en faisait partie et était de ce chef appelé, tant dans les actes que dans la bouche du peuple, *het Papendal* (le val des prêtres). L'histoire de ces moines-chevaliers et de



La colonne du pèlerin, élevée en 1574 sur le Heylighen Bergh dans la vallée Josaphat. (Des-
sin du XVIII^e s. Eibl, Noyvel).

leurs biens chez nous, est devenue quasi-impossible à retracer. La destruction totale, en mai 1940, des Archives de l'Etat à Mons, nous prive à tout jamais de tout ce qui concernait les dits biens. Il nous en reste un excellent inventaire mais ce n'est là qu'un répertoire.

Vitzthumb visita souvent Schaerbeek et nous en laissa quelques lavis précieux. Sous l'un d'eux, exécuté en août 1830, dans ledit vallon, il a écrit *Chemin par les fontaines de Scarebeek qui conduit à la colonne du Pèlerin Timmermans au torrent de Cédron et à la Chaussée de Louvain*. Cela nous apprend que la chute d'un moulin à eau, disparu depuis belle lurette, — le débit du ruisseau de la vallée ayant fortement diminué, — était devenu dans la bouche des poètes — n'oublions pas que Houwaert avait un château non loin de là, — était devenue le *Torrent de Cédron* séparant Jérusalem du Mont des Oliviers.

Quant à la Colonne du Pèlerin, elle a existé et l'on en possède un dessin. Deux textes figuraient sur son fût dont voici le premier, le plus ancien :

QUI SISTIS HIC GRADUM
VIATOR, ET ASPICIS LOCUM HUNC
PERSIMILEM HORTA SANCTO
IN QUO CHRISTUS ORARE
OLIM SOLITUS FUIT, INVITATUS
AB IPSIS ELEMENTIS MUTIS, NE
HUNC PRETERI ABSQUE PRECA-
TIUNCULA ALIQUA OFFERENDO ILLI
QUI IN EXTREMA AGONIA PATREM
SUUM CUM SUDORE ET
SANGUINE PRO SALUTE TUA
ARDENTISSIME EST DEPRECATUS
ANNO MDLXXIII

(Toi qui t'arrêtes ici, voyageur et qui regarde ce lieu tout à fait semblable au jardin sacré où le Christ avait coutume de prier, tu es invité par ces éléments muets eux-mêmes, à ne pas poursuivre ta route sans avoir offert quelque prière à celui qui dans sa dernière agonie, a prié son Père, avec sa sueur et son sang pour ton salut. Anno 1574.)

Le second texte, placé sous le premier, nous apprend qu'un certain Guillaume TIMMERMANS, cousin (avec le sens que cela avait en ce temps-là), avait fait restaurer ce modeste monument, lequel avait probablement été renversé au cours des guerres de religion ou lors du passage des Gueldrois de Martin van Rossem dans la région; il y campa même car deux siècles après on citera encore le Geldersveld. En réédifiant le monument, on eut bien soin de le coiffer d'une pierre aux armes du roi d'Espagne, cela pouvait vous mettre à l'abri de la soldatesque. Cet essai de sauvegarde perdit toute valeur avec la fin du régime espagnol.

Dans cette même vallée Josaphat, joutant la colonne du pèlerin, existait une ferme qui appartint, dès leur établissement à Bruxelles, aux *Frères de la Vie commune* qui ont tenu un rôle important dans la culture à Bruxelles où il ouvrirent des écoles et établirent la première imprimerie. Cette ferme, appelée le *Cattepoel*, fut rasée jusqu'au sol par un incendie durant la nuit de Noël 1540. On la rebâtit en ayant soin de l'entourer d'un solide mur de clôture.

Se pose alors la question de savoir si l'histoire de la colonne et la présence de ces frères, considérés comme «précurseurs de la Réforme», ont quelque chose de commun. Au nombre des frères de la communauté on trouve un Gérard TIMMERMANS en 1562. Est-ce lui qui, étant allé en Terre Sainte, avait trouvé une réelle ressemblance entre des sites de Schaerbeek et ceux de là-bas?

La congrégation fut supprimée en 1595.

Après sa résurrection, le Christ apparut à plusieurs de ses disciples et souvenez-vous-en, aux deux compagnons de route allant à *Emmaüs*. C'était une petite maison de campagne à la limite de Schaerbeek avec Saint-Josse-ten-Noode, véritable bled en ces temps-là.

Mais il y a plus grave!

Schaerbeek sera le théâtre de la fin des temps, lors d'un nouveau grand *bang* peut-on croire. Le parc *Josaphat*, au nom prédestiné, sera



Coin de la vallée Josaphat. Levis du Warthumb (28 août 1830). L'ancienne cascade d'un moulin disparu devant le torrent de Cédon.

la vallée des pleurs et des grincements de dents. Là aura lieu le Jugement dernier. Et une fois sentence rendue, où irons-nous? N'ayez crainte, le scénario a tout prévu. Les bons, les élus seront dirigés par la Rue de la Poste, vers la maison de campagne appelée *Het Hemelrycke* (le Paradis). Quant aux mauvais, les damnés –nombreux au point de ne pouvoir établir de statistique, – partiront vers la Rue de Brabant pour gagner une autre maison de campagne *De Hille* (l'Enfer).

Ces deux sites ne sont pas loin de la Gare du Nord, mais il ne sera plus question de Jonction. Tout au plus trouvera-t-on, à quelques pas de là, une *Rue de la Consolation*...

Types peu connus, ou oubliés, du folklore bruxellois et du roman pays de Brabant.

par Maurice DESSART

9e série

Tous les domaines possèdent, présentent, leur folklore, toute activité humaine y est d'ailleurs assujettie à plus ou moins brève échéance. Le mouvement sportif n'échappe pas à cette considération, il en est même extrêmement fourni. Son développement élargi nécessiterait un encombrement typographique d'une ampleur certaine. Seraient à détailler les protagonistes, les endroits de leurs activités, l'ambiance générale qui entoure leurs exhibitions, les lieux où elles se produisent et les réactions qu'elles y provoquent, etc, etc. Pour bien illustrer ce qui précède, allez voir, à titre de spectateur simple, des courses hippiques. Pour peu que vous soyez observateur, vous y serez le contemplateur de la vision d'à peu près toutes les passions humaines. Cela ira de l'ambiance fébrile d'avant-départ, au défilé multicolore (de toute beauté) des concurrents en pleine action, aux réactions du public, aux péripéties de la compétition et à sa connaissance du classement; ceci sans parler, si vous vous trouvez au pesage, et en bonne saison, de considérations annexes (toilettes, bagou des *bookmakers*, etc) qui ne sont pas sans intérêt. Soyons prudents, et en règle très générale, sachez vous modérer (une chronique ne peut constituer une incitation...). Et l'on peut dire qu'il en est de même pour tous concours sportifs, à des degrés variés, sans rappeler des souvenirs pénibles, la «petite reine» (la *balle pelote*), elle-même, souleve parfois des tempêtes (allez voir un dimanche de *lutte*, à Bousval, en notre Brabant wallon...). Mais... venons-en à notre sujet, comme eût dit un très spirituel et compétent confrère Philippe Toussaint, chroniqueur judiciaire à la R.T.B.F.

L'athlétisme (en Belgique et en province), quoi l'athlétisme?

C'est un sport complet qui trouve à sa base (bien comprise) la gymnastique, préparatrice. En salle, faites un *plancher* (exercices à terre) de 20 minutes, et si vous n'y êtes pas habitué d'assez longue date, vous serez bon pour la douche et le lit... Il s'agit d'une bonne préparation des muscles à une demande d'efforts prolongés. Elle peut suffire si régulièrement suivie, tous autres engins tels espalier, perche, corde, anneaux, barre, barres, cheval, etc n'étant que des *specialisations* poursuivant un but autre. Ne parions pas ici de *jogging* ou de *marche*, ou encore de *yoga*, puisqu'il s'agit de mettre en évidence deux *athlètes* brabançons, authentiques champions en leur spécialité, oubliés à l'heure actuelle et

qui connurent leurs moments de *gloire* (ne craignons pas de nous servir des termes appropriés), présentant des caractères personnels remarquables. Jean NOLET, plusieurs fois champion de Belgique au lancement du poids, et Maurice BOULANGER, plusieurs fois champion de Belgique en *décathlon* (pratique de dix sports), rendons leur hommage, affiliés au C.S. de Schaerbeek (milieu des années 20 - milieu des années 30), ils représentèrent dignement nos couleurs en compétitions internationales, à une époque à laquelle le pratiquant de la course à pied devait s'acheter lui-même *spikes* et maillots (et intervenir dans les frais de déplacement!).

Les records de Nolet et Boulanger tinrent environ dix ans, et furent acquis en des disciplines nécessitant une dose de volonté que le profane ne peut imaginer. A ces moments l'on pratiquait un sport par fierté personnelle et pour démontrer jusqu'où peut mener la volonté bien dirigée. Mais n'anticipons pas... Nolet (poids) était une représentation remarquable de la puissance de la partie supérieure du corps humain,



-Fête de gymnastique- Armand Massonet, Extr. de «Le Sport dans l'Art belge», par L. Lewillie et F. Noël. Crédit communal, 1982.

particulièrement pas les épaules; blond, plutôt petit de taille (environ 1m80), râblé, silhouette parfaite d'un *Monsieur Muscles*, doux, conciliant, modeste. Prenant place dans son cercle (endroit d'où l'on lance l'engin), il se recueillait longuement, pivotait brusquement et, accompagné d'un *han* sonore, allongeait son bras musclé pour le jet. Il faut avoir vu cela de près pour en saisir l'impact. Caporal aux pompiers communaux de Schaerbeek, il était très populaire, ne faisant nul étalage de sa force, si ce n'était aux moments appropriés. Très populaire, il fut plusieurs fois décoré pour acte de courage particulier à l'occasion de l'exercice de sa profession. Il passe pour avoir été tué en mai 40 sur le canal Albert. triste mais digne fin pour un homme de sa valeur. Honneur à lui!

Maurice BOULANGER, athlète splendide, aux muscles allongés, de figure fine et racée; au moins 1m80; comportement de vrai *gentleman* (au terrain de l'avenue Chazal, il avait toujours une nuée de jolies filles à ses côtés...); les gamins le contemplaient avec admiration. En course il dépassait rapidement ses concurrents d'une allure ferme et décidée, d'une foulée souple et allongée, paraissant ne pas toucher le sol, un vrai spectacle. A son époque, Ladoumègue, seul, pouvait lui être comparé (son concurrent français). Professionnellement, il était représentant de commerce, attaché à une maison de chaussures qui fabriquait également les *spikes* (chaussures de course à pied munies aux semelles de clous aigus). Une photo représentant les ateliers de cette firme a été longtemps appendue à une vitrine faisant le coin de la rue St Laurent et celle des Sables. On y voyait une vingtaine d'ouvriers au travail; au fond, à droite, on reconnaissait Maurice Boulanger, col de la chemise ouvert, manches retroussées, le marteau à la main; son patron aura dû le prier longtemps avant qu'il ne consente à cette comédie. ce n'était pas son genre... A part cela, au terrain, parfaitement serviable, n'hésitant pas à conseiller les jeunes, leur montrant le meilleur exemple par sa régularité (le temps mauvais ne l'arrêtait pas) et sa constance. Constituant l'exemple parfait de l'antique athlète grec, dont il pratiquait l'activité première, la course à pied, dans l'esprit parfait de ce grand rénovateur, le baron de Coubertin. Pour qui approfondit quelque peu le monde sportif, même pour le sport le moins pratiqué, rare sera celui auquel on pourra décerner pareil éloge. Le fait peut probablement être attribué à la tendance d'époque, on savait comment trouver l'honneur véritable. Si ces données sont exactes, Boulanger aurait été fait membre du Comité de la L.B.A. (Ligue Belge d'Athlétisme), en récompense d'une vie consacrée au sport. On perd sa trace vers 1965.

Ces deux représentants du muscle belge méritaient bien une petite place ici. Le domaine sportif n'a été que très faiblement abordé par nos folkloristes, le lecteur intéressé lira avec intérêt les ouvrages d'Adolphe de Neuter (1925-35) qui fut l'entraîneur attitré de l'écurie d'Alphonse XIII d'Espagne. Ce Belge qui connut une renommée européenne de par ses capacités particulières dans le domaine du turf, était également un

homme de plume qui a laissé des tableaux remarquables, en toutes phases, de son époque.

Le domaine toujours un peu mystérieux du cirque est relativement peu connu, il présente des aspects folkloriques nombreux, on s'en doute. Dans notre pays il y a environ trois quarts de siècle, il y tenait bonne place. Des entreprises belges du genre il y en a une qui émerge particulièrement au souvenir, le cirque SEMAY, d'origine limbourgeoise mais de fixation à Vilvorde (près de Bruxelles). Il eut le mérite durant des années nombreuses de passionner les populations scolaires de l'agglomération bruxelloise, lesquelles y étaient menées régulièrement, à époque fixe. Mr Semay père était issu d'une famille de maquignons, ce qui explique l'intérêt qu'il portât aux ensembles de cavalerie. Comment fut-il mené à se tourner et à monter un cirque? La chose n'est pas bien déterminée. D'aucuns avancent qu'à certain moment (avant 1914, presque au déclenchement de la 1ère grande guerre mondiale), il se trouva propriétaire d'un ensemble important de chevaux d'emplois divers (labour, trait, selle, etc). Le commerce se présentait fort calme, depuis une période assez longue d'ailleurs. Tout avait déjà été essayé. Il se rappela qu'il était l'époux d'une personne ayant touché la danse, activité abandonnée lors de ses noces. D'autre part ayant réalisé des locations pour manèges, dressages, cavalcades, etc, il envisagea de mener ces commerces pour son compte propre. C'est ainsi que le premier petit chapiteau de la famille vit le jour. Les attractions qu'il présentait n'étaient guère nombreuses et hasées surtout sur le cercle familial. Papa s'était attaché à dresser ses chevaux en *haute école*, isolément ou en groupe. Une fille et un fils mirent au point un numéro de danse. Maman se fit funambule, et voilà un embryon de spectacle de cirque. L'on battait la caisse tous ensemble sur les tréteaux... Aire de dispersion restreinte, le Brabant... Vint la guerre, moments difficiles à passer, il fallut sacrifier une partie importante de l'écurie... Mais le virus était implanté. Dès le début de 1919, ces activités furent reprises avec une vigueur nouvelle. L'on se rééquipa, le dressage fut amplifié. L'époque était au renouveau, à la recherche d'éléments de distractions. Le cirque SEMAY se trouva présent aux moments favorables. Son chapiteau prit des proportions avantageuses, des musiciens furent engagés, la Belgique entière fut le champ de manœuvres... L'entreprise fut connue pour présenter le plus important ensemble de chevaux dressés, en Europe. L'on vint d'un peu partout louer ces troupes stylées pour les faire évoluer sous des dresseurs autres. Période faste. Le nom de SEMAY devint très connu, comme chez nous, davantage à l'étranger, un peu moins en Belgique... Les années passent, un second fils naquit; on le prénomma Jean. Pour ce garçon ce fut la vie nomade, les études poursuivies tant bien que mal. Un point l'intéressait spécialement: la musique. On lui avait procuré un cornet dès son adolescence (trompette tenant du clairon et de la trompette d'harmonie), il fallait se rendre utile en participant à la parade sur les tréteaux. C'est ainsi en réalité que s'est formé le trompettiste de

jazz connu sous le nom de *Janot Moralès*, bien apprécié des amateurs et qui connut la faveur européenne. Vers les années 50, l'affaire paternelle venant à décliner, vu surtout l'âge de ses fondateurs, *Janot Moralès* (nom d'artiste) dut chercher à se débrouiller. Musicien spécialisé de valeur (l'orchestre de cirque est une école excellente), les engagements ne lui manquèrent pas. Ceux qui s'intéressent à ce genre de musique (le jazz, se rappelleront qu'il tint sa place dans les orchestres de Fud Candrix, Stan Brenders, Robert de Kers, etc, et qu'il eut des contrats nombreux à l'étranger (Allemagne principalement), il a enregistré plusieurs 33 t. lesquels sont devenus des raretés. Ce musicien devait connaître une vie familiale relativement mouvementée, il est difficile pour quelqu'un qui exerce une profession errante de maintenir un ménage en état de fonctionnement normal. *Janot Moralès*, ce musicien de haute valeur devait *décéder* au début des années 80, en une solitude relative, lui qui avait enthousiasmé tant de gens. Avec lui disparaissait le dernier souvenir d'une grande famille du cirque belge, les SEMAY. Il n'était pas mauvais, peut-être, de rappeler au souvenir l'épopée de ces brabançons, elle n'est pas tellement courante.

ERASME ET HUTTEN, un conflit de génération au XVIème siècle.

Conférence prononcée à la Maison d'Erasmus à Anderlecht, le samedi 26 février 1994,

par Alain VAN DIEVOET.

Parmi les écrivains de la nouvelle génération qui furent les plus loués et les plus appréciés par Erasme, figurait Ulrich von Hutten, dans lequel il voyait l'espoir et l'avenir des belles-lettres. Et pourtant cette amitié va se transformer en une telle inimitié, qu'Erasme en viendra même en 1523 jusqu'à faire expulser de Bâle son ancien ami qui, malade et à bout de souffle, était venu quémander un entretien avec lui.

L'image d'Erasme –le champion de la charité chrétienne– bien au chaud dans sa maison, refusant sa porte à Hutten, est restée légendaire encore actuellement dans les pays de culture germanique.

Quand on sait à quel point Erasme prisait l'amitié, l'on doit se demander ce qui a bien pu le conduire à une telle attitude qui a dû certainement le faire souffrir lui-même tout autant que Hutten. Mais qui était Hutten, peu connu dans nos régions, mais figure restée célèbre dans le monde germanique et incarnant d'une certaine manière le modèle du héros allemand?

Le chevalier Ulrich von Hutten, vrai chevalier en armure, de quoi faire rêver les esprits romantiques, naquit le 21 avril 1488 dans une sombre forteresse médiévale que l'on croirait tirée d'un conte ancien, le Burch Steckelberg près de Schluchtern en Franconie dont il ne reste plus à présent que d'impressionnantes ruines de pierre grise. Il est né en 1488, donc vingt ans, soit une petite génération, le séparent d'Erasme, ce qui permet de le considérer comme un représentant, combien paroxysmique, de cette génération d'après Erasme qui passera de l'humanisme à la Réforme.

Qui ne pense immédiatement à ce qui s'est passé en mai-juin 68? A la génération d'Erasme, celle des humanistes amoureux des belles-lettres, succèdera cette génération toute pleine également de belles-lettres, mais qui voudra aller plus loin et sera celle des réformateurs; ce qui a fait dire à certains que l'humanisme finit là où commence la Réforme.

La vie de Hutten présente quelque similitude avec celle d'Erasme. Son père le fit entrer à l'âge de onze ans à l'école monastique de Fulda pour le faire moine; il s'en échappa six ans plus tard avec l'aide de son ami Crotus Rubeanus, pour mener l'existence d'un «escolier» vagabond dans diverses universités d'Allemagne et d'Italie où il s'appliqua à l'étude du droit. Après cette formation intellectuelle, il s'enrôla dans l'ar-

mée de l'empereur Maximilien, pour devenir ensuite conseiller aulique à la cour d'Albert de Brandebourg, devenu archevêque de Mayence à vingt-deux ans et mêlé de près à l'affaire de la vente des indulgences; celui-ci fut chargé en effet, de la publication des indulgences et se vit assigner une portion du bénéfice qui proviendrait de leur vente.

En homme prodigieusement doué, Hutten mena parallèlement à cette vie active et mondaine une carrière littéraire brillante, poète et prosateur latin d'un style éblouissant, il fut couronné par l'empereur Maximilien «poète lauréat», ce qui était le prix Goncourt de l'époque. Il fut aussi, en bon patriote, écrivain de langue allemande, quoique il écrivit cette langue avec moins d'élégance.

L'édition la plus récente de ses œuvres —Leipzig 1859-1862, rééditées à Aalen en 1963— ne compte pas moins de cinq volumes. Il était en 1514 l'un des principaux auteurs des *Lettres des Hommes Obscurs*, toutes brillantes d'esprit et d'humour, et dont nous reparlerons plus loin.

En 1512, parut son poème *Nemo*, c'est-à-dire *Personne*, espèce de confession d'un déclassé, où il avoue qu'il vaut mieux n'être rien pour garder sa liberté. Sa *Première Fièvre*, est dirigée contre Thomas de Vio dit Cajétan (1468-1534) légat pontifical envoyé en Allemagne en vue d'obtenir la soumission de Luther. Sa *Seconde Fièvre* décrit les méfaits du célibat des prêtres. Sa *Triade Romaine* lui valut l'excommunication en 1520, il s'y attaque aux innombrables abus de Rome qu'il regroupe en triades: par exemple, autorité du pape, sainteté et vente des indulgences; ou bien, les Romains font commerce de trois choses, le Christ, les dogmes, les femmes et ainsi de suite. Ce dialogue est fort amusant.

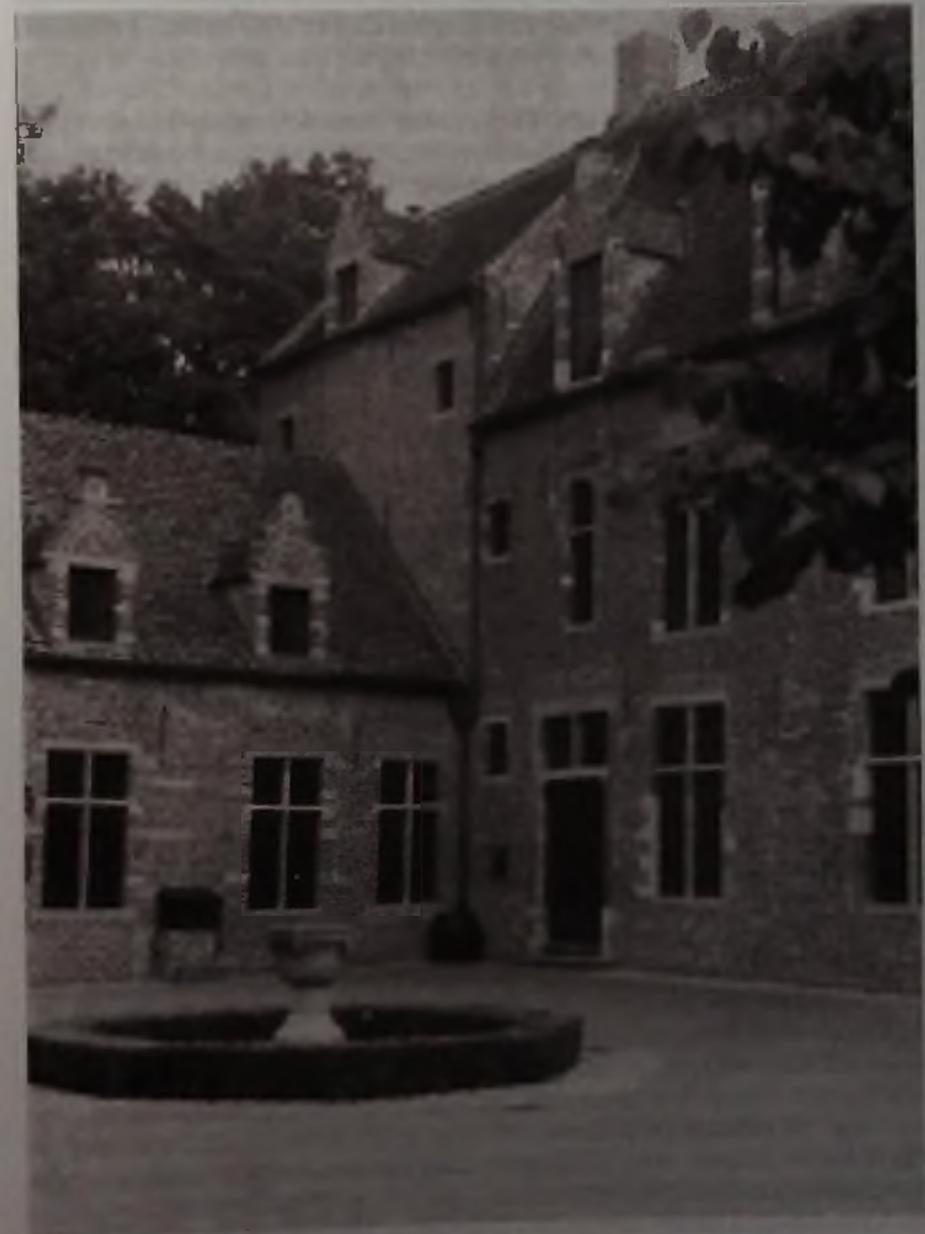
Dans son dialogue *Arminius* (1524), il inaugure le mythe d'Arminius libérant l'Allemagne du joug romain.

Fin lettré, il rédigea un traité de versification et, sans fausse pudeur, un traité sur le mal dont il était atteint et dont il se croyait guéri par un traitement à base de bois de gaiac et intitulé *Morbus Gallicus* (1519).

C'est en 1514, alors qu'il fréquentait déjà la cour archiépiscopale de Mayence où il fit la connaissance pour la première fois d'Érasme, qu'il revint ensuite au printemps 1515 à Francfort.

Il y eut une espèce de déclic entre les deux hommes. Érasme, ébloui par tant de dons, voyait en lui (lorsque ses mœurs débridées se seraient apaisées, car notre Hutten était déjà un franc débauché et un paillard accompli, et lorsque le temps l'aurait fait mûrir et lui aurait donné de la sagesse ainsi que de l'expérience) l'espoir de la nouvelle génération et jamais aucun homme ne fut tant loué par lui. Peut-être Érasme voyait-il en ce chevalier en armure tel que nous le représente les gravures, le modèle et comme le double de ce chevalier chrétien auquel il avait rêvé. Dès le début aussi, Hutten s'engoue pour Érasme, il veut être l'Alcibiade de ce Socrate allemand comme il l'écrivit en octobre 1515 à Érasme. Il était un vrai Alcibiade en effet, tant et si bien qu'il en attrapa le mal français ou de Naples, et quel comme nous l'avons dit plus haut, il consacra un ouvrage et qui joua beaucoup dans sa fin lamentable et

sans doute dans ses délires et le délabrement de sa vie. Il parle de son mal avec franchise et sans complexe dans ce livre où il loue le bois de gaiac, servant de base à une espèce de cure miracle mais inefficace. Les auteurs hostiles à Hutten lui ont bien sûr fait reproche de cette maladie, mais il ne faut pas oublier qu'à son époque près de dix pour cent de



La maison d'Érasme, après la restauration (photo Marc Schoupe)

la population en était affecté. Parmi les malades célèbres: les papes Jules II et Léon X, les rois Henri VIII et François Ier.

Comme on peut déjà s'en rendre compte, il y avait une différence énorme de tempérament et de mœurs entre Erasme et Hutten, tant et si bien qu'il faut plutôt s'étonner de leur amitié que de la rupture de celle-ci. Tout séparait en effet, ce personnage violent et exalté, ce soldat pillard plein de haine contre les moines et contre Rome, d'Erasme, amoureux de la paix et fuyant les discordes comme la peste.

Quoi qu'il en soit, c'est lui qu'Erasme recommande par diverses lettres lorsqu'il part en Italie, où il sera reçu partout à bras ouverts par les amis d'Erasme, c'est lui qu'Erasme recommande à la cour de l'archevêque de Mayence et à la cour des Pays-Bas. C'est pour lui en 1519 qu'il dépeint en un portrait idyllique son amitié avec Thomas More, c'est lui qu'il loue en 1516 dans son édition du *Nouveau Testament*, c'est à Hutten qu'il demande de l'aide contre les attaques de Lee en dramatisant l'affaire et voulant ainsi profiter du caractère emporté du chevalier qui pour défendre Erasme écrit rageusement à Lee: «Rétracte-toi, tous aiment Erasme et le vénèrent. Je sais bien que les Tunstall et les Thomas More te traiteront comme tu le mérites!».

Et pourtant, cette amitié dithyrambique va lentement s'effriter. Les deux hommes étaient trop dissemblables.

Hutten va devenir un défenseur acharné de Luther et ne pourra pas supporter la modération, la temporisation et le mépris d'Erasme pour le tumulte.

Lors de la retentissante affaire Reuchlin alias Capnion (1455-1522), c'est-à-dire lors de la condamnation par l'inquisition en 1520 de l'hébraïsant Reuchlin suite aux menées de l'inquisiteur Hoogstraeten, Hutten prendra ouvertement parti pour Reuchlin. Le renouvellement des études hébraïques commencé par Reuchlin n'était pas du goût notamment d'un dominicain, Jean Pfefferkorn, juif converti devenu plus catholique que le pape et opposé avec acharnement à l'édition des livres hébreux qu'il aurait aimé voir détruits en un énorme brasier. Dans cette affaire, Erasme assura certes Reuchlin de son soutien et en fit l'éloge auprès de John Fisher qui prit avec passion le parti de Reuchlin. Mais Erasme déconseilla à Reuchlin les propos excessifs qui risquaient de nuire à sa cause.

Hutten quant à lui, se lance tout entier dans la défense de Reuchlin, il reprochera à Erasme d'avoir fait preuve d'une faiblesse indigne de lui et publiera ces chefs d'œuvre d'ironie que sont les *Lettres des Hommes Obscurs*, attaquant l'obscurantisme des ennemis des belles-lettres.

Ce qui séparera également de plus en plus Hutten et Erasme c'est que Hutten voudra faire déboucher ses idées sur le plan politique, faire l'unification de l'Allemagne contre Rome.

En 1520, Hutten rencontre Erasme à Louvain et lui explique son grand projet. Mais Erasme a dû être effrayé devant son audace nouvelle

et la violence du jeune homme. Ce sera à nouveau un motif en plus au délairement de leur amitié. Hutten était alors en voyage vers Bruxelles qu'il dut lui à toute vitesse car il était poursuivi par l'inquisition.

Hutten n'hésitera devant aucune indécatesse, par exemple, il publiera une lettre confidentielle destinée à Albert de Brandebourg, cardinal de Mayence, que lui avait confiée Erasme. Le cardinal de Mayence en éprouva de la rancœur contre Erasme qu'il soupçonnait à tort. L'espèce de déchéance qui faisait de Hutten un personnage exclu de la société déplaisait à Erasme, admirateur de la réussite sociale, car s'il s'était bien conduit, il aurait pu être un «grand homme parmi les grands de ce monde». L'excommunication de Hutten en 1520 fut une espèce de suite logique à son attitude et pas simplement le résultat de la publication de la *Trade Romaine*.

Et lors du sacre de Charles Quint, Hutten, transformé en une espèce de chevalier pillard, se tenait en embuscade avec une quarantaine de soldats, prêt à attaquer sur les grands chemins les partisans de Rome. Voyant sa cause perdue, voyant qu'Erasme restait sur ses positions, Hutten se transforma en ennemi farouche d'Erasme.

Sa haine contre Erasme se transforma en un livre, le plus violent qui ait jamais été écrit contre le Prince des Humanistes et qui fut inspiré par les circonstances suivantes. Hutten, l'excommunié, poursuivi par la police de l'époque, vint se réfugier à Bâle en un froid jour de novembre 1522. Miné par la maladie, pourchassé, il vint solliciter par l'intermédiaire d'Eppendorf —le chevalier sans cheval des *Colloques*— un entretien auprès d'Erasme. C'est alors qu'eut lieu cette scène devenue légendaire d'un Erasme bien au chaud, fermant sa porte à son misérable ancien ami.

Fin janvier 1523, le conseil de la ville de Bâle donna à Hutten l'ordre de quitter le territoire; celui-ci se réfugia d'abord dans le cloître des Augustins de Mulhouse où il trouva un abri pendant quatre mois. C'est là que Hutten prit connaissance de la copie, faite on ne sait comment, d'une lettre d'Erasme à Marc Laurin de Bruges, dans laquelle il se distancie clairement de Luther.

(La correspondance d'Erasme était surveillée de toute part et parfois ouverte avec art sans en briser le cachet de cire.)

Cela fit croître la colère de Hutten qui composa et publia son *Exposition*, c'est-à-dire sa plainte contre Erasme, qu'il publia, début juin 1523 chez Schott à Strasbourg, malgré les tentatives de ce dernier de l'empêcher de voir le jour. Cette date prend un aspect tragique quand on sait que Hutten devait mourir peu de temps après, le 29 août 1523 à 35 ans, rongé par la syphilis. Le voilà donc publié ce livre le plus agressif qui fut jamais contre Erasme. Erasme fut profondément ébranlé par cet événement. Car il n'avait pas bonne conscience, il se rendait compte de l'attitude peu chrétienne qu'il avait eue à l'égard de Hutten (au moment même où il écrivait sa paraphrase au Nouveau Testament) en refusant de lui ouvrir sa porte. L'on sait à quel point Erasme fut touché par ce livre,

car dans sa lettre à Botzheim concernant le catalogue de ses œuvres, il consacre un très long et minutieux développement concernant sa *Spongia* écrite contre Hutten «un ami devenu ennemi en un jour», et ajoute que «personne n'a écrit contre Erasme avec une hostilité comparable à la sienne» et que «ceux qui veulent présenter la *Spongia* comme un livre cruel et violent, je les invite simplement à considérer l'exceptionnelle estime où je tins le caractère de Hutten... et cependant ceux mêmes qui n'ont eu avec lui aucune intimité ont su à quel point toute sa vie fut celle d'un soldat... Dans aucune page de la *Spongia* je ne lui ai toutefois reproché la débauche... ni l'argent arraché aux chartreux, ni plusieurs moines mutilés... Dans toute l'*Eponge*, au contraire, il n'y a pas une attaque contre le voleur, le ravisseur, le brigand, le dissipateur. Tout ce qui s'y trouve dit, en général ne vise à blesser personne, mais à servir tout le monde.»

D'ailleurs, Erasme malgré ce climat d'hostilité n'en conservait pas moins de fréquents contacts épistolaires avec Hutten, «cum interea frequenter inter nos scriberemus Huttenus et ego», mais il ne parvint pas à désamorcer la bombe que représentait l'*Expostulation* de Hutten (quoique le mot *expostulation* n'existe pas en français, il me semble plus adéquat que le mot *Réclamation*, si prosaïque).

Vers juin 1523 Hutten quitta Mulhouse pour Zurich, la ville de Zwingli qui lui donna asile et le cacha dans l'île d'Ufenau. La cruelle *Expostulation* de Hutten toucha Erasme au vif. Il interrompit les *Paraphrases* qu'il était en train d'écrire et en six jours, comme il le dit lui-même, il composa, malgré qu'il était fort malade, dans la deuxième partie du mois de juillet 1523, son *Eponge contre les éclaboussures de Hutten*. Cet écrit est un véritable procès-verbal du conflit qui l'oppose à Hutten. Il ne lui rend pas la monnaie de sa pièce comme nous l'avons entendu plus haut, mais il lui répond point par point, d'une façon modérée et avec une redoutable précision. C'est là du grand Erasme. Le malheur a voulu que Hutten mourut au moment où l'*Eponge* était sous presse, aussi fut-elle ressentie par certains comme une insulte faite à la mémoire d'un mort, mais Erasme disait vrai en faisant remarquer qu'il n'avait pas pu en être informé vu la lenteur de la poste.

Quoi qu'il en soit, l'*Eponge* n'en reste pas moins l'écrit d'un homme sur la défensive, une justification écrite en un style impeccable. Si l'on veut tout savoir de l'affaire Hutten, qu'on lise donc la *Spongia*.

Parcourons-la ensemble et voyons-en les grands moments.

DEUXIEME PARTIE

Ce n'est pas sans une certaine malice que commence la *Spongia*, Erasme la dédicace en effet à Ulrich Zwingli, le Réformateur de Zurich, qui avait donné asile à Hutten dans la petite île d'Ufenau, et qui avait ainsi montré à l'égard de Hutten la charité dont Erasme n'avait pas fait preuve.

Remarquons qu'en 1523, Zwingli avait déjà ouvertement rompu avec Rome, il était toutefois le plus érasmien des Réformateurs, et bon nombre de conceptions théologiques érasmiennes ont été conservées par Zwingli: le retour aux sources, le Christ suffisant pour le Salut, la foi comme une «confiance» et non une «certitude», la critique des superstitions.

Erasme dira de Zwingli: «O bon Ulrich, qu'as-tu écrit que je n'aie point déjà écrit auparavant». Depuis 1522 il était marié, secrètement il est vrai, et début 1523 il a déjà rédigé ses 67 thèses qui constituent la charte de la réformation zurchoise. Et pourtant Erasme, pince sans rire, semble tout ignorer de cela dans sa lettre dédicatoire. Imitant le langage médical, il présente son livre comme un antidote au poison de Hutten:

«Puisque, mon très docte Zwingli, c'est tout d'abord ici qu'est arrivé ce poison, il a semblé qu'il convenait que l'antidote en arrive également tout d'abord ici. Non pas que je craigne que l'incrimination huttenienne puisse nuire à ma réputation auprès de toi ou de tout homme de bon sens, mais pour que je sois également lavé de tout soupçon chez ces gens, qui soit ne sont pas mes égaux, soit qui par un vice de leur nature croient plus volontiers ce qui blesse l'honneur d'un homme que ce qui l'honore.

En effet, quel homme de bien ou de bon cœur ne détesterait pas l'exemple de Hutten qui subitement comme dans une embuscade a lancé un tel libelle contre un ami qui parlait de lui avec tant de candeur et tant d'amabilité, alors qu'il écrivait ces choses, et qui ne s'attendait à rien moins qu'à la naissance d'une tragédie orchestrée par Hutten. Ce Hutten que ni en paroles, ni en actes je n'ai jamais blessé mais que tant de fois au contraire, j'ai loué dans des livres édités, comme jamais personne ne le fut ni si gentiment ni si sincèrement, ni si souvent. Ce Hutten qui a été tant de fois recommandé par mes lettres auprès des hommes importants.

Mais tout en flattant Zwingli, Erasme l'avertit subtilement du danger que représente pour le peuple suisse la présence de Hutten:

il faut craindre que par la suite, cela ne puisse provoquer de la haine ou quelques incommodements contre ce peuple que nous souhaitons voir s'épanouir dans la paix publique et tous les bienfaits.

C'est là une menace à peine déguisée.

La deuxième préface est adressée au lecteur, et Erasme y exprime la gêne que lui apporte la mort de Hutten malencontreusement survenue au moment où son livre sortait de presse:

La mort de Hutten a retiré un peu de son charme à notre Eponge, si du moins il peut se trouver quelque grâce dans ce genre d'ouvrage. Car si j'avais pu prévoir ce décès, ou bien je n'aurais pas répondu, ou bien j'aurais répondu autrement.

Mais il y ajoute quelques propos cyniques où apparaît son irritation:

Domage que cette mort qui fut pour Hutten un heureux événement qui délivra un misérable de tant de maux accablants ou l'éloigna de maux imminents, ne soit pas venue plus tôt, je veux dire avant qu'il ne soit arrivé à ce degré de folie qui le fit, par un livre aussi infamant, jeter sur lui-même, sur les belles-lettres, sur l'œuvre évangélique, sur le peuple allemand enfin, une telle suspicion et une telle souillure.

Toutefois, il s'engage à laisser dormir ce mort en paix:

Par moi du moins, les mânes de Hutten reposeront en paix, pourvu que même mort il ne morde point encore avec quelque pamphlet posthume, ou que ne se dresse quelqu'un qui recommence la tragédie.

Mais Erasme sait que ses adversaires lui reprocheront cette publication posthume et lui en feront grief. Erasme doit se justifier:

Ils n'ont pas honte de proclamer que j'ai édité ce petit livre après la mort de Hutten, comme si je voulais me mesurer avec des fantômes. J'ai immédiatement répondu à la Réclamation de Hutten au mois de juillet. Jean Froben a vu ma main écrire et beaucoup d'autres avec lui. Il était sur le point de l'imprimer, mais les presses n'étaient pas libres en ce moment et il m'a semblé plus sage d'en différer la publication, afin qu'avant la foire ne paraisse pas une autre incrimination à laquelle il ne me serait pas possible de répondre. Vu qu'il appert que Hutten mourut le jour susdit dans une petite île qui est bien loin au-dessus de Zurich et qu'il appert aussi que mon Eponge a été commencée à être imprimée par Froben vers les ides d'août et terminée le trois septembre, comment aurait-il pu se faire que j'eusse pu éditer l'Eponge après le décès de Hutten, surtout que la mort de Hutten fut subite, comme ils le disent eux-mêmes. Suppute le temps

qu'aurait pu mettre la rumeur pour venir jusqu'ici, même portée par un postillon à cheval, et regarde quel jour étaient déjà envoyés les colis, tu ne trouveras pas quatre heures qui restent pour éditer mon Eponge.

Erasme répondra à ses adversaires dans les limites de la correction:

Je ne froterai avec mon éponge que ce dont il m'a aspergé, mais sans avoir relancé à la face de mon adversaire aucun de ses crimes ni de ses injures. L'on imputera cette façon d'agir soit à mon ancienne amitié, soit à ma constante habitude.

Il reprend l'affaire à ses débuts et nous l'explique.

Le préambule de ce drame est le fait que Hutten ne fut point admis à un entretien avec moi lorsqu'il arriva à Bâle. Et il est incroyable à dire quels horribles remue-ménage il a essayé depuis lors de provoquer.



Erasme. Dessin par Léon Van Dievoet

Mais la narration claire et simple de la vérité dissipera toutes les fumées. Pas le moindre mot ne sera inventé. Voici l'affaire. Henri Eppendorf, que chaque fois qu'il le faudra je nommerai avec honneur dans mon exposé, annonça le premier la nouvelle que Hutten était à Bâle. Me réjouissant en l'entendant, j'ai commencé par m'enquérir comment il allait, s'il était en sécurité, s'il avait la faveur du magistrat, avec d'autres questions semblables comme nous avons coutume de le faire pour ceux auxquels de tout cœur nous voulons du bien. Assurément à ce moment, je désirais tout le bien possible à Hutten, comme s'il était un autre. L'ayant félicité pour tout le reste, je n'étais affligé que de sa santé qu'il disait être fortement délabrée. Enfin je demandais à Eppendorf avec des paroles aimables qu'il persuade Hutten, s'il ne s'agissait que d'une simple salutation, de s'abstenir de cette rencontre, car cela ne lui apporterait aucun avantage et serait pesante pour moi qui ne ployais que trop, sous le poids de la haine. Du reste je ne m'étais pas départi de mon ancienne affection à son égard et si en quelque chose il avait besoin de mon aide, elle lui serait donnée le plus rapidement possible.

Entre-temps Hutten s'en alla à Mulhouse. Eppendorf raconta comment il a si heureusement échappé aux dangers. Cela me fit plaisir. Eppendorf peut témoigner combien j'étais alors également inquiet qu'il n'arrive à Hutten rien qui soit contre mes vœux.

Eppendorf revint de chez lui et m'annonce que Hutten est violemment irrité à mon sujet et qu'il a en mains je ne sais quel méchant libelle contre moi.

À moi qui lui demandais quelle en était la cause, Eppendorf répondit que Hutten se consumait intérieurement car il n'avait pas été admis à un entretien avec moi.

Mais Erasme précise plus loin:

Il est donc clair à quel point était inexacte cette phrase redite tant de fois par Hutten: tu as rejeté un entretien avec moi.

D'ailleurs il existe un motif pour lequel il ne pouvait pas aller à la rencontre de Hutten.

Qui donc a jamais vu Erasme à l'époque des frimas quitter sa maison pour aller saluer quelqu'un?

Erasme exprime son désir de confort bourgeois et paisible en montrant ce qu'aurait été Hutten s'il ne s'était pas rebellié:

ainsi maintenant il serait en faveur parmi les grands et pourrait être aimé et fréquenté par tous en dehors de toute haine.

Mais voici ce qu'il donne mensongèrement comme étant la cause odieuse qui m'inspira de refuser notre entretien. On dirait que le propre d'un chevalier n'est pas de pratiquer l'équitation mais de calomnier. Il dit que je savais qu'il allait se plaindre à moi de quelque chose et que me sentant coupable, je m'empressais de fuir cet entretien.

Erasme conclut en se louant lui-même; lui qui dans son *Eloge de la Folie* disait «celui qui ne trouve pas d'apologiste n'a plus qu'à se louer lui-même»:

Tu vois donc, lecteur, combien ici, je n'ai rien commis ni d'impoli, ni d'orgueilleux, ni de peu amical, qui témoigne d'un méchant sentiment. Peux-tu t'imaginer un acte commis contre les lois de la reconnaissance, puisqu'il avoue que je suis un ami tel qu'il n'en a pour ainsi dire jamais eu de pareil.

Erasme, en s'en prenant ainsi à Hutten, veut quand même avertir le parti «luthérien», qui n'était pas encore devenu «luthérien», qu'il ne l'englobe pas dans son inculpation:

Il y en a en effet, qui sont rendus estimables par ce nom, et qui sont tout sauf des «luthériens», factieux, incultes, stupides, de mauvaise vie, dénigreur, n'ayant rien de commun avec Luther si ce n'est qu'ils disent du mal du pontife romain. Hutten, veut que tout cela ait été produit par moi, pour que je lance mon poing irrité contre les luthériens.

Erasme avait certes jadis approuvé les «lettres des hommes obscurs», mais avec des réserves:

Nous lisions ce livre nous aussi en riant, mais pourtant la nombreuse compagnie de lettrés qui fréquentait alors la maison Froben, témoignera qu'à cette époque j'ai approuvé l'humour joyeux qui paraissait en beaucoup de lettres mais que j'ai condamné ce mauvais exemple qui se retournerait à son tour contre d'autres.

Et jamais je n'ai approuvé ce livre d'une autre manière.

Erasme réfute aussi l'accusation de Hutten comme quoi il n'aurait pas apprécié Reuchlin:

Mais voici cependant un autre crime plus atroce. Dans je ne sais quelle missive, j'écris que Capiton dans le domaine des

lettres hébraïques est plus savant que Reuchlin. Ah! Mon Dieu, quelles scènes nous fait ici Hutten! C'est comme si j'avais versé du poison! Il est certain que Capnion fut le premier qui ait établi les études hébraïques en Allemagne. Mais est-ce pour lui une honte, si quelqu'un d'encore plus savant lui succède? Moi j'estime que c'est encore plus glorieux. Vivement que j'aie six mille successeurs dont la gloire soit plus grande que la mienne dans tous les genres même si je vis encore. Mais Capnion se sent-il blessé, alors que je l'ai placé dans le temple de la gloire, si je lui préfère Capiton seulement en ce qui concerne les lettres hébraïques?

Erasme aussi doit se laver de l'accusation de perfidie à l'égard de Hutten

Quant au reste en ce qui concerne l'accusation de perfidie à lui faire porter je n'y ai pas même pensé en rêve. Commettre une tromperie n'est pas toujours un acte de perfidie, car il faisait aussi une tromperie celui qui déposa subrepticement à côté de l'oreiller de son ami malade une pièce d'or. Et l'ami qui survient quand on ne l'attend pas, trompe également.

Ainsi que de l'accusation d'inconstance:

Si donc il convient de haïr tous les frères prêcheurs du fait que cet ordre compte beaucoup de mauvais sujets, il convient alors de haïr tous les ordres, car il n'y en a aucun qui n'ait en son sein maints mauvais sujets. En fin de compte, il faudra haïr tous les chrétiens car parmi eux il y en a plus de mauvais que de bons. Il n'y a donc ici aucune trace d'inconstance, mais ce que j'ai toujours pensé, je le proclame par mes écrits et mes actes.

Erasme rappelle qu'il est au-dessus de la mêlée et que son but essentiel est la défense des belles-lettres:

Il y avait entre nous un pacte contre les ennemis des langues classiques et des belles-lettres, j'avoue que bien des fois je me suis plaint par lettre auprès de mes amis de cette conspiration obstinée de certains contre l'amélioration des études. Et j'ai mené contre eux une guerre, mais de façon à toujours être prêt à la paix, si besoin en était.

Malgré des gages donnés à la faction luthérienne, il explique ce qui lui déplait en Luther:

Je ne trouve pas dans les écrits de Luther la modestie et la mansuétude évangélique, j'y remarque son obstination à donner

ses propres affirmations. Ses livres font encore naître en moi le même regret, de jour en jour ils se font plus agressifs, même contre les plus hauts princes qu'il ne convenait pas d'irriter quels qu'ils soient.

Et parfois, plein de douleur, j'ai dit au milieu de mes amis que je doutais qu'il ait tous ses esprits, mais je ne me suis jamais prononcé avec certitude sur ce point.

D'ailleurs Erasme veut rester fidèle à lui-même, et il explique son attitude:

L'on peut annoncer que j'ai changé dans ce que j'avais commencé et reprocher mon inconstance. Mais les faits eux-mêmes montrent que j'ai continuellement agi dans la droite ligne de ce que j'avais commencé. Je fais avancer les belles-lettres et dans la limite de mes capacités j'instaure cette théologie plus sincère et plus simple et tant que je vivrai je le ferai, que Luther me soit ami ou ennemi, lui que je considère comme un homme et que je pense qu'il peut donc être trompé ou tromper. Luther avec les autres passera. Le Christ demeure pour l'éternité. Si Luther est guidé par l'Esprit du Christ, je prie pour que le Christ fasse prospérer ce qu'il entreprend.

Il donne un argument en faveur de Rome:

Et pas même au sujet du Saint-Siège romain je n'ai jamais parlé avec inconstance. Jamais je n'ai approuvé la tyrannie, la rapacité et les autres vices dont depuis longtemps se plaignent les honnêtes gens. Je ne condamne pas les indulgences tout à fait, même si j'ai toujours détesté ces maquignonages des plus impudents.

Ce que je pense au sujet des cérémonies, mes livres en témoignent en maints passages. Où donc ai-je détesté le droit canonique et les décrets des pontifes? Que cela veut-il dire «mettre le pontife au pas, je ne le comprends pas. Je pense d'abord qu'il avouera qu'à Rome il y a une Eglise. Car la multitude des mauvaises gens n'en fait pas moins qu'elle soit une Eglise. Sinon nous n'aurions aucune Eglise. Et j'estime qu'il avouera qu'elle est orthodoxe. Car même s'il s'y mêlent quelques Impies, l'Eglise toutefois se compose des bons. A cette Eglise cependant il donnera, je pense, un évêque. Il tolérera que celui-ci soit métropolitain, vu qu'il y a tant d'archevêques dans des pays dans lesquels il ne vint jamais aucun apôtre, alors que Rome a eu Pierre et Paul qui sont sans controverse, les plus grands.

Déjà entre les métropolitains, qu'y aurait-il d'absurde si le premier rang était donné au pontife romain?

Ensuite il exprime son espoir, naïf peut-être, d'une réforme intérieure

Mais il y a déjà maintenant un pontife qui comme je le pense agit de toutes ses forces pour nous rendre ce siège et cette curie toute purifiée. Hutten ne l'espère pas. Et pourtant il y a beaucoup d'indices qui font naître quelqu'espoir.

Tout en ne rejetant pas le bien qu'il y a dans le parti luthérien.

Il y a en effet, quelques hommes doctes, et à mon avis très peu nuisibles qui approuvent la plupart des propos de Luther et désireraient que la puissance du pontife romain soit affaiblie, désireraient aussi à la place d'un prince mondain, un docteur évangélique, à la place d'un tyran, un père. Ils souhaiteraient que soient renversées les tables des acheteurs et des vendeurs dans le temple du Seigneur, ils souhaiteraient que soit réfrénée l'intolérable impudence des vendeurs d'indulgence, des faiseurs de bulles, ils souhaiteraient qu'on retire beaucoup aux cérémonies et que beaucoup soit ajouté à la vraie piété. Ils souhaiteraient que la vigueur de l'Évangile, devenue presque désuète, se mette à revivre, ils souhaiteraient que les dogmes et les opinions des hommes cèdent la place à l'autorité de l'Écriture Sainte.

Erasme met en garde contre l'usage politique que certains font déjà alors de leurs idées religieuses:

Il y en a d'autres que je soupçonne ne pas être favorables à l'œuvre évangélique mais uniquement être à l'affût d'une proie et de vouloir exercer le brigandage sous prétexte de l'Évangile. Même Luther ne les approuve pas. Ils ont en effet des opinions tout à fait opposées, principalement celle-ci: celui qui peut donner comme prétexte qu'il a du sang noble, il lui est aussitôt permis d'attaquer un voyageur sur la voie publique.

Erasme insiste également sur le fait que la rupture d'amitié avec Hutten est une exception; lui qui prisait tant l'amitié se devait de faire cette remarque:

Avant même que Luther ne soit connu, j'avais des liens d'amitié avec presque tous les érudits. Parmi eux certains commencèrent par la suite à être favorables à Luther et je n'ai pas rompu avec eux notre paisible amitié. Certains ont encore

changé d'avis et n'ont plus d'opinions favorables à Luther et je ne cesse pas non plus à les avoir pour amis.

Il aime aussi à rappeler qu'il est dans le parti des vainqueurs:

Le parti hostile à Luther n'est-il pas tout-à-fait vainqueur et ne domine-t-il pas?

Ne me suis-je pas jusqu'à maintenant exposé sans armes devant tous? Qu'à-t-on fait à Erasme? L'empereur l'a honoré, Ferdinand en a fait de même, le pontife lui offre amitié et fortune. Seuls quelques fous s'excitent contre moi, les pieux ennemis des belles-lettres, auxquels Hutten par ce livre a voulu complaire et leur a bien certainement plu.

Erasme explique aussi sa prudence:

Lorsque Jésus ordonne aux apôtres de quitter les cités qui se montrent indignes du discours évangélique, ne donne-t-il pas ainsi l'ordre de taire ce qui est vrai? Pierre dans ses premières prédications appelle le Christ un homme. Il n'a pas parlé de sa divinité. Paul en a fait de même auprès des Athéniens. Paul dit «la sagesse entre les parfaits.»

Au milieu des esprits infirmes il se tait donc sur ce qui est vrai. Paul appelle les apôtres «dispensateurs des mystères de Dieu.»

Mais Hilaire ne s'est-il pas longtemps tu, avant qu'il n'écrive contre les ariens? Il l'avoue lui-même et s'en excuse. Cyprien qui allait présenter sa nuque au bourreau pour le Christ, alors que le préfet lui objectait qu'il avait conspiré contre la majesté de César, comment donc répondit-il? «C'est à bon droit que nous conspirons contre lui, il est adorateur des démons, l'ennemi de Dieu, héritier du feu éternel?»

Point du tout, mais il nia être l'ennemi de César, bien plus, il pria quotidiennement pour sa conservation, en vue de la tranquillité publique. C'est ainsi en effet, qu'il convenait que la vérité soit énoncée par un évêque chrétien.

Plus loin, l'on retrouve un thème cher à Erasme: il y a quelques inconnus dans l'ombre qui tirent les ficelles de toute cette affaire:

Quoique celui qui instigua Hutten à le faire soit beaucoup plus indigne que lui, car il n'aurait eu aucun moyen de nuire s'il n'avait été admis en sa familiarité. Et lorsque ce dernier se sera démasqué, on ne le privera point de sa gloire. Mais jusqu'ici, comme dit le comique, «ce que je sais je ne le sais pas.»

C'est lui, Erasme, qui doit être cru, car il a toujours eu une haine intime du mensonge.

Et en effet, à la lecture de la *Spongia*, on est étonné de l'extraordinaire lucidité avec laquelle Erasme rapporte toute cette affaire:

Lorsque j'étais encore enfant je haïssais déjà alors les menteurs par un sentiment naturel, alors que je ne savais pas encore ce que c'était qu'un mensonge. Et maintenant j'ai tant d'aversion pour les hommes de cette espèce, que je suis ébranlé même physiquement rien qu'à leur vue. Mes proches en seront témoins, eux qui par une fréquentation intime et privée ont appris à connaître mon caractère. Bien plus, ceux qui me connaissent d'une façon encore plus proche, m'attribuent comme vice particulier, la trop grande liberté de ma langue, incapable de taire la vérité.

Mais si Erasme a consacré son temps d'une façon minutieuse pour répondre à Hutten, il aime rappeler que ce fut pour lui une perte de temps car sa mission principale est la défense des belles-lettres:

quoi qu'il en soit, dis-je, je ne désire pas en entendre plus concernant cette affaire, car ma mission consiste à être utile aux études publiques par mes veilles, et je lui ai donné comme conseil que, quelle que soit l'audace des autres, il ne se mêle pas lui-même à une telle entreprise. Voilà le genre d'instigateur que je fus pour Hutten.

Mais bien avant, quand il divulguait des livres remplis d'une liberté immodérée, je lui ai donné par lettre un avertissement, pour qu'il modère la liberté de sa plume? Afin qu'il puisse toujours jouir de la faveur de son prince.

D'ailleurs Erasme préfère, et c'est là une marque de grande sagesse, ne pas s'occuper de questions insolubles:

Il y a certains points dont la nature est telle que, même s'ils étaient tout à fait vrais, il ne serait pas avantageux de les lancer dans les oreilles du peuple, comme par exemple «le libre arbitre n'est rien d'autre qu'un nom vide de sens, «tout chrétien est prêtre et peut remettre les péchés ainsi que consacrer le corps du Seigneur», «la justice est conférée par la foi seule», «nos œuvres n'ont aucun effet.» Ces paradoxes jetés devant le peuple qu'engendrent-ils d'autre que la discorde et la révolte?

Voilà qui nous montre un Erasme terriblement conservateur, se défiant du peuple et bien frileux moralement: c'est ici qu'on peut faire un parallèle avec les opinions sociales de Voltaire.

Mais par ailleurs partout apparaît cette sagesse qui le pousse à être au-dessus de la mêlée:

Que ceux qui dans le parti de Luther veulent s'arroger le savoir spirituel, pensent qu'eux aussi sont des hommes soumis aux mêmes défauts que les papes et les princes. Ni la couronne, ni la mitre n'ajoute rien à la sagesse évangélique, je l'avoue, mais ni le bonnet plébéien ni le ceinturon n'y ajoute quelque chose.

Erasme présente avec ironie son livre comme une perte de temps:

J'en regrette d'autant plus que dans cette rixe, pendant que je lis les calomnies de Hutten et pendant que je frotte ce qu'il asperge, j'ai perdu six jours entiers.

Et pourtant malgré ce ton persifleur, la manière minutieuse avec laquelle il a relevé et réfuté point par point les accusations de Hutten n'est-elle quand même pas un signe dévoilant sa mauvaise conscience?

C'est vraisemblable.

Car même Erasme n'était pas impassible comme un Olympien!

Voilà nous en savons désormais plus sur l'affaire Hutten. Mais il reste un mystère à résoudre, quel est au fond le vrai motif qui a poussé Erasme à refuser un entretien à Hutten?

La réponse se trouve aussi dans la *Spongia*, comme une perle cachée dans les replis d'une huître.

Non, ce n'est pas par lâcheté, ce n'est pas par vengeance, ce n'est pas par peur de la maladie qu'Erasme lui a fermé sa porte, mais afin de ne pas compromettre ce qui pour lui comptait le plus, c'est-à-dire sa liberté et qui l'empêchait de faire allégeance à aucun parti. Voilà cette phrase qui vaut son pesant d'or, surtout quand on sait qu'elle a été écrite au seizième siècle, je la dirai d'abord en latin car elle sonne si bien: **AMO LIBERTATEM. NULLI FACTIONI SERVIRE NEC VOLO NEC POSSUM.** (I, 967-968):

«J'aime la liberté. Je ne veux, ni ne puis être l'esclave d'aucun parti.»

Voilà le grand secret d'Erasme, le fil conducteur de toute sa vie, la vie d'un homme farouchement libre.

Nous signalons aux lecteurs intéressés, que notre traduction de la *Spongia* paraîtra dans les prochaines livraisons d'*Anderlechtersia*, bulletin du Cercle d'Archéologie, Folklore et Histoire d'Anderlecht boulevard Sylvain Dupuis, 146).

Le présent article est consacré à la tourelle eucharistique de l'église Notre-Dame à Vilvorde, une œuvre perdue et qui, par surcroît, était restée inconnue jusqu'ici (6).

Note sur les tourelles eucharistiques

Dans ses *Éléments d'Archéologie chrétienne*, le chanoine Reusens a consacré un bref chapitre aux tourelles eucharistiques, aussi appelées tourelles du Saint-Sacrement (7). Destinées à renfermer les hosties consacrées, ces constructions étaient d'une façon très générale situées dans le chœur, sur le côté. Une armoire y était pratiquée et, dans un but ostentatoire, ses portes étaient ajourées de façon à offrir les ciboires à la contemplation. De par leur structure plus ou moins monumentale et la présence de scènes sculptées, — la « Dernière Cène » la plus souvent, avec l'une ou l'autre de ses préfigurations bibliques —, ces tourelles servaient aussi à exalter les saintes espèces. On en construisit du milieu du XVe siècle au début du XVIIe. Les exemples les plus célèbres et les plus anciens sont chez nous :

- la tourelle de l'église St-Pierre à Louvain. Haute de 12,5 m, il s'agit d'une œuvre de Mathieu De Layens (1450) qui fut le principal architecte de la ville et dressa les plans de l'hôtel de ville.
- la tourelle de l'église St-Jacques de la même ville. Il s'agit d'une œuvre de Gabriel Van den Bruyn (1536). Une copie du contrat de commande nous est conservée (8).
- la tourelle de l'église St-Léonard à Léau. Exceptionnellement dressée non pas dans le chœur mais dans le transept Nord, elle est haute de 18 m. Il s'agit du chef-d'œuvre du sculpteur anversois Corneille Floris qui l'exécuta de 1550 à 1552. Par son allure élançée, ce tabernacle à dix étages qui se rétrécissent à mesure qu'ils s'élevaient, accuse encore l'esprit gothique. La Renaissance se manifeste toutefois dans la régularité des divisions, dans l'utilisation des colonnes et pilastres, ainsi que dans l'ornementation.
- la tourelle de l'église St-Martin à Alost (Jérôme I Du Quesnoy, 1604) dont il sera question ici plus loin.

(6) Ajoutons que Jérôme I Du Quesnoy est encore l'auteur de la sculpture de la tourelle à l'église de Vilvorde, si l'on admet la tradition selon laquelle c'est lui qui conçut et sculpta le monument (voir de H. Van Broekhoven) (7) 1879.

(7) Chanoine REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. 4, 2e éd., Ch. Peeters, Louvain, 1896, p. 373-374.

(8) *Real-encyclopædie der Kunst- und Denkmalen* Leuven (Catalogue d'exposition, Louvain, Musée Communal, 6/10-2/12/1879), numéro XVII-25, p. 356-358. On y trouvera une bibliographie exhaustive.

Ajoutons l'existence de deux tabernacles muraux, et qu'il convient dès lors de distinguer des tourelles à proprement parler :

— le tabernacle mural de l'église paroissiale de Zuurbemde, attribué à Corneille Floris. Il est daté de 1557 et n'a rien de monumental. Par son style général, les thèmes proposés et l'ornementation (ordres superposés, canatides, grotesques), il appartient à la Renaissance mais l'articulation mouvementée dans l'espace et les contrastes de couleurs des matériaux annoncent le Baroque.

— le tabernacle mural de l'église St-Jacques à Bruges. Il est daté de 1593 et est attribuable au sculpteur brugeois Jan Art, par comparaison stylistique avec celui, détruit, de Nieupoort.

Toutes ces œuvres ont été étudiées en détail par ailleurs (9).

Le Concile de Trente (1545-1563) imposa que le tabernacle trône désormais sur l'autel même. Toutefois, l'on construisit encore épisodiquement des tourelles eucharistiques jusqu'au début du XVIIe siècle, comme on le verra.

L'ancienne tourelle eucharistique de Vilvorde

L'ancienne tourelle eucharistique de Vilvorde qui nous occupe ici constitue l'un des exemples tardifs de cette pièce du mobilier liturgique. Si l'ouvrage est disparu, sa construction nous est connue grâce à la découverte du contrat de commande. Ce document, conservé aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, fut signé le 18 mars 1605 entre le sculpteur, le curé François Vanden Hoffstadt, le mayeur et le régisseur de l'église (10, 11).

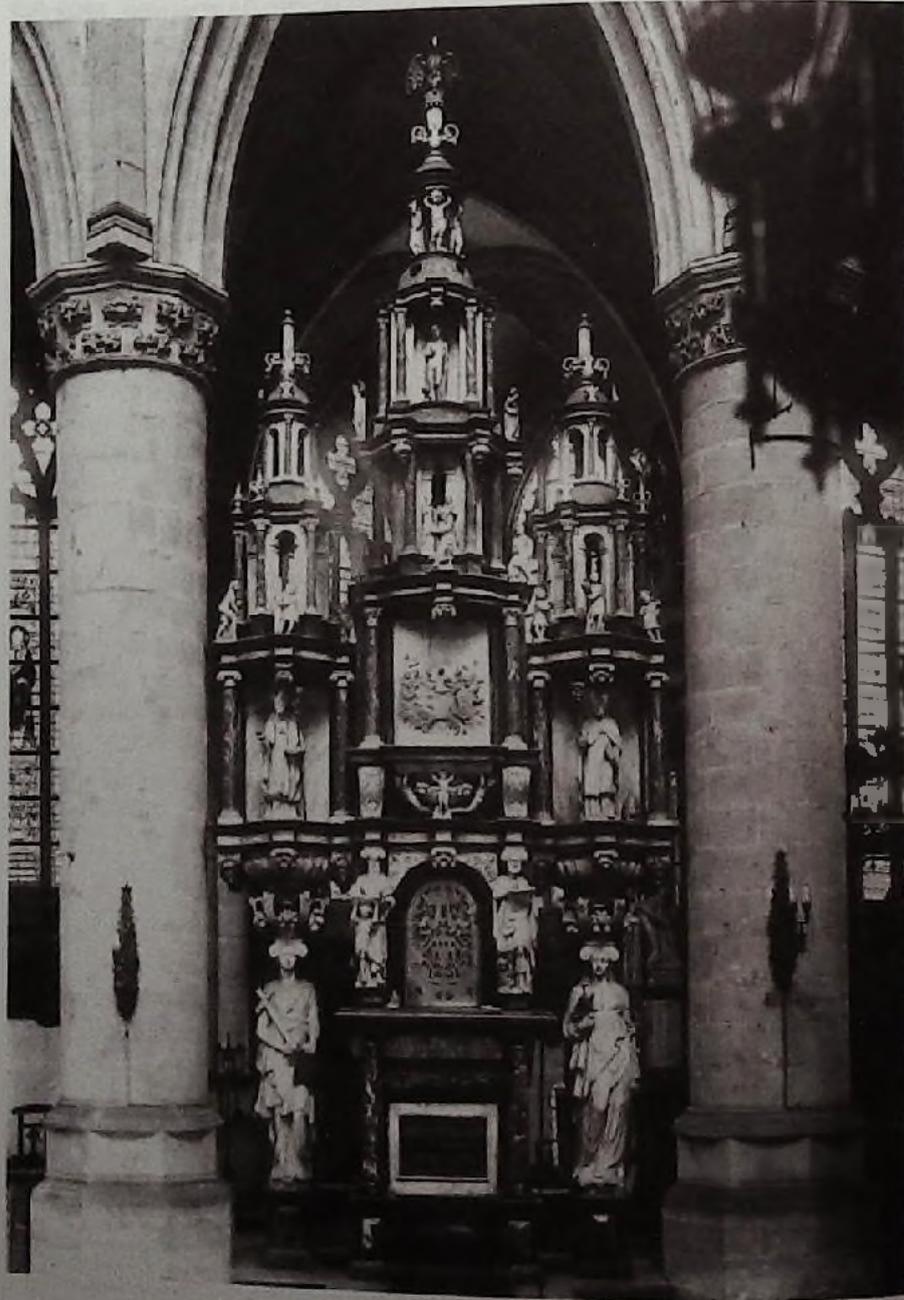
Programme iconographique

Ce contrat de commande nous fournit quantité de détails sur l'ouvrage qui était à ériger dans le grand chœur, certainement sur le côté et

(9) grâce VANDEVVERE et Catheline PERIER-DIETEREN, *Belgique Renaissance - Architecture et monuments*, Bruxelles, Ed. Marc Vaxeler, 1873. Voir spécialement p. 93-96.

(10) BRUXELLES, Archives Générales du Royaume, Archives Littéraires, n° 21 951. Ce document provient en fait des archives de la Société de Jésus, « legs à la municipalité ». En toute vraisemblance, il devait faire partie au départ des archives de l'église de Vilvorde. Une explication qui veut ce qu'elle veut, en ce qui concerne ce document, fut prêtée aux Pères Jésuites pour servir de modèle pour la commande d'un ouvrage semblable dans l'un de leurs églises; ce contrat n'est toujours resté dans leurs archives.

(11) On pourrait s'étonner de ce que la tourelle eucharistique de Vilvorde ne réunit pas l'attention de J. NAJWELAERTS, *Histoire de la Ville de Vilvorde*, 2 vol., Paris-Bruxelles-Courmies, Ed. Jos. Vermeir, 1841-1850. En réalité, connaissant les voyages qu'Alexandre de Godefridus, cet historien, ne pouvait faire au cours de sa vie, en outre au moment de ses travaux, la tourelle était disparue et connue depuis longtemps.



Alost (Eglise St-Martin) - Tourée eucharistique (Jérôme I Du Quesnoy, 1604). Celle de Vilvorde, directement contemporaine et de même auteur, devait être très semblable (Copyright A.C.L., Bruxelles).

entre deux colonnes, comme à Alost. D'une hauteur de 33 pieds (environ 10 m), cette tourelle devait être construite en pierres d'Avesnes, avec piliers en marbre et corniches en pierre bleue.

Le document nous donne des précisions sur les scènes sculptées et les statues qui devaient décorer les trois niveaux. Au premier registre, trois statues allégoriques des vertus théologales: la Foi, l'Espérance et la Charité; dans le haut, la Dernière Cène (institution du sacrement de l'Eucharistie, le Jeudi-Saint) et autour, les quatre Evangélistes. Au deuxième niveau, le thème de l'Agneau Pascal entouré des quatre docteurs de l'Eglise. Au troisième niveau, la Rencontre d'Abraham et Melchisédech et l'offrande du pain et du vin, préfiguration biblique du repas mystique; sur l'extérieur, quatre angelots. Une statue du Sauveur surmonterait l'ensemble. La représentation de l'Agneau Pascal et l'épisode d'Abraham et Melchisédech seraient sculptés à jour.

Les clauses financières

On s'accorda pour une somme de 500 florins, payables comme suit: 100 à la signature; 100 autres à l'achèvement du premier niveau ou en tout cas de son soubassement, à poser dans les trois semaines après Pâques; 200 florins à la réception de l'ouvrage et les 100 florins restants, trois mois après. A ce moment, le sculpteur recevrait un pot de vin.

Les comptes de la fabrique d'église de Vilvorde n'étant conservés que depuis 1654 (12), nous n'avons pas pu vérifier la commande à Du Quesnoy, ni suivre le déroulement des choses. Les archives conservées pour la suite n'ont rien à nous apprendre, à partir du moment où ce type de mobilier n'entraînait pratiquement aucune dépense d'entretien et que, par surcroît, il ne fit que rarement l'objet de remaniements coûteux. Toujours est-il que nous pouvons admettre que l'ouvrage fut bel et bien exécuté puisque le contrat fut signé des deux parties et que le document servit aussi de quittance pour l'acompte de 100 florins.

La disparition

La tourelle eucharistique de Vilvorde n'existe plus. Quand fut-elle détruite? Nous l'ignorons mais nous imaginons que l'événement dut se

(12) Atlas d'HOOP. Inventaire général des archives communales de la Région de Bruxelles. I - Eglise paroissiale, curé, chapelain et bénéficiaire. Université de Bruxelles. F. Guyot 1914, p. 366. Voir le N° 4078. Ajoutons qu'un bref aperçu des archives de cette église est conservé à l'Institut de la Matière, dont on ne devrait pas y trouver non plus. Voir A. d'HOOP op. cit., p. 489-304. Préface - oncle qui existait à Vilvorde une confrérie du Saint-Sacrement.

produire en 1786, quand cette église obtint les stalles monumentales provenant du prieure augustin de Groenendael. Nous nous expliquons: à partir du moment où ces stalles devaient occuper les deux côtés du chœur, il est évident que la tourelle qui nous occupe ne pouvait subsister, d'autant plus qu'elle était passée de mode et que, depuis longue date, elle allait à l'encontre des préceptes liturgiques, le tabernacle devant être mis en honneur sur l'autel même. Nous pensons dès lors que cette tourelle fut détruite en 1786.

Place dans d'autres œuvres similaires de Jérôme I Du Quesnoy

En 1604, soit l'année précédant la commande de la tourelle de Vilvorde, Jérôme I Du Quesnoy acheva un ouvrage similaire mais partiellement en bois pour l'église St-Martin à Alost. Ici non plus, on ne tint pas compte des nouvelles directives du Concile de Trente. En ce qui concerne le répertoire iconographique de la tourelle d'Alost, il y a des analogies et des différences avec celle de Vilvorde. Les différences résident surtout dans la répartition des sujets. La Dernière Cène apparaît évidemment dans les deux tourelles, pour être liée à la raison d'être de ces ouvrages; les quatre évangélistes l'encadrent. On trouve aussi les trois statues allégoriques des vertus théologiques; à Alost, une quatrième statue représente le Christ. Toutes font office de cariatide. Sachant que la tourelle d'Alost, avec ses quatre statues, est à double face, pouvons-nous suggérer que celle de Vilvorde, à trois statues, n'avait qu'une seule face? La question est posée, à partir du moment où, à Alost, le Christ vient un peu artificiellement compléter la série des trois vertus théologiques. Au sommet de la tourelle d'Alost, le Pélican se saignant la poitrine pour nourrir ses petits alors qu'à Vilvorde, il s'agit du Christ Sauveur.

Du point de vue strictement stylistique, nous pouvons imaginer que la tourelle de Vilvorde devait être très semblable à celle d'Alost, pour lui être directement contemporaine. Appartenant à la Renaissance, ces deux œuvres de jeunesse du sculpteur n'en annoncent pas moins le Baroque par l'articulation des mouvements et la recherche des gradations chromatiques dans la variété des matériaux choisis.

On sait que Jérôme I Du Quesnoy construisit encore une tourelle de ce genre dans l'ancienne église St-Jacques sur Coudenberg à Bruxelles. Cette œuvre dont on sait qu'elle devait directement s'inspirer de la tourelle de l'exemplaire d'Alost a disparu (13). Sans doute peut-on encore attribuer à ce sculpteur la tourelle eucharistique de l'église St-Jacques à Gand (1593), d'allure beaucoup plus classique, pour lui être d'ailleurs antérieure de quelques années (14).

(13) F. VAN DEN BROEK, in: *De Kathedraal van Sint-Jacques te Brussel van 1593 tot 1694*, uitgegeven door de Koninklijke Academie van België, Brussel, 1931, p. 85-94.

Pièce justificative

Contrat signé entre d'une part, le curé et les maîtres de l'église de Vilvorde et le mayer, et d'autre part le sculpteur Jérôme I Du Quesnoy, pour la construction d'une tourelle eucharistique en pierre d'Avesnes et en marbre dans l'église de Vilvorde pour 500 florins. Servit de quittance pour l'acompte de 100 florins (18 mars 1605).

BRUXELLES, Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques, n° 21.951.

Jeronimus du Quesnoy beeldsnyder heeft aenveerdit / van heeren Franchoy's Vander Hoffstadt, pastoor / Joncker Ph(ilippus) van Dongelberghe Meyer, Jan / Gheeris kerckmeestere met Laureys Vys Rentmeestere der prochie kercke binnen Vilvorde te maken / inden hooghen Choor der selver kercken het / heyligh Sacraments huys te pleeten hem / ghedesigneert, ende tselve te maken van steen / van Avesnes allen die pilaren van marbre / die anderste courtinen met syn comisen van / blauvan cheslepen steen, onoor drye beelden / representierende Spes, Fides, et Caritas / boven die terste stige het middel het avontmael / buyten die vier Evangelisten. / Inde tweede stige die histone van het Paeschlam ende / buyten die vier doctoren vande heylighe kercke, in de derde stige een belot ende / histone van Melchisedegh & Abraham ende van buyten / vier Ingelkens boven opt top den Salvator / allegader hooge wesende tsamen dryendertich / voeten, die histonen al deurluchtich, die / pilaren ende personagen al hooge ende groot / naer heysch ende proportie vanden wercke / ende an sal de voerschreven Jeronimus nyet gehuden wesen te leveren yser oft loot noch dyck / den careel caer toe noodich ende als hy zyn / werck stellen sal sullen die kerckmeesteren hem / coen dassistent o van eenen metsers, ende voer / voerschreven werck loffelyck te maken hebben / die voerschreven pastoor meere kerckmeestere ende rentmeestere der voorgenoemden Jeronimus / geloefft te bataelen wyll hondert guldens, te / waten, een hondert guldens ghereet opde / handt, noch hondert guldens als deersten / stige oft ten minsten een stoel vanden / voerschreven wercke sal gestel zyn, dwelck / sal moeten slaen drye waken naer Paasschen / ende noch tweehondert Rinsguldens eer hel / werck sal volmaect wesen ende die restierende / hondert rinsguldens drye maanden nae dat / tselve werck sal wesen voldaan caerer boven / tselve ghegaen zynde soo dat hy Jeronimus / sal syn onne caereen betreffen sullen hy hem / noch schencken voer eener pol wyns zed zydanck / begheren. Aldus beslaeyt den xvijen maeris 1605 ter prochie / meestejr Laureys Staszaert & Jan Van Bronckhorst als getuyghen

(s) Franciscus Van (der) Hoffstadt
(page déchirée) Vilvordis Pastor

(H)erosme Duquesnoy
Ph(ilippus) de Dongelberghe

J. Gheeris 1605

Die hondert guldens ghereet hebbe ick Hieronimus Du Quesnoy ontfaan wyll handen Jans Gheeris opten vs. xvijen meer 1605

(s) Hierosme Duquesnoy

(Verso)
Contract aangegaen / mit Hierosme Duquesnoy / vant tabernake / inden hooghen choir / 1605 / nr. 16

UN «MAIRE» DE BRUXELLES Charles - Guillaume, comte de Merode - Westerloo

par Evrard OP de BEECK

Charles - Guillaume de Merode - Westerloo naquit à Bruxelles le 16 septembre 1762. Ses parents furent Philippe - Maximilien de Merode et son épouse Marie - Cathérine, Princesse de Rubempré et d'Everberg, Comtesse de Merode - Montfort.

Par sa naissance d'une part et par l'époque où il vit le jour, il est prédestiné à jouer un rôle dans les divers gouvernements et régimes qui se sont succédés. Il n'est pas d'usage de faire débiter la biographie d'une personnalité par son épitaphe, mais nous estimons que dans ce cas, le procédé est justifié. Nulle part ailleurs on peut se faire une idée de l'époque où il vécut. Ci-dessous nous reproduisons le texte intégral :

«A la mémoire de Guillaume-Charles-Ghislain comte de Merode-Westerloo et du Saint Empire, prince de Rubempré et d'Everberg, Grand d'Espagne de Première Classe, né à Bruxelles le 16 septembre 1762. En 1787 ministre plénipotentiaire de l'Empereur Joseph II près leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux des Pays-Bas. Député par l'Etat Noble du Hainaut au Congrès Belge de 1790. En 1805 maire de Bruxelles. En 1809, Sénateur, Comte de l'Empire Français. En 1814 Vice-Président du Conseil Privé sous le gouvernement du prince d'Orange. En 1815 Grand-Maréchal de la Cour du Roi des Pays-Bas Guillaume 1^{er}. Décédé à Bruxelles le 18 février 1830. Il servit successivement les Souverains du Pays et pendant la Première Révolution Belgique le Gouvernement National de cette époque, n'écouter jamais d'autre inspiration que celle du devoir. Deux fois par ses soins cette église fut rendue à l'usage de la Religion Catholique sous l'Empire Français et sous le Gouvernement des Pays-Bas, et de Marie Josephe Félix Ghislaine d'Ongnyes sa femme, comtesse de Mérode - Westerloo et du Saint Empire, princesse de Rubempré et d'Everberg, fille unique de Henri Othon d'Ongnyes, prince de Grimberghe, comte de Mastaing et de Coupignies, et de Marie Philippe Hyacinthe, comtesse de Mérode de Deynse, née à Bruxelles le 20 septembre 1760, Dame du Palais de S.A.R. l'Archiduchesse Marie-Christine, Dame de la Croix Etoilée, dernière héritière de la Maison d'Ongnyes, ayant succédé à son père comme princesse de Grymberghe en 1791. Après une vie sanctifiée par la pratique des bonnes oeuvres, décédée à Bruxelles le 4 août 1842».

Voilà un épitaphe qui est à la fois biographie !
Ses parents, Philippe-Maximilien de Merode et Marie-Cathérine, Princesse de Rubempré et d'Everberg, partagèrent leur temps entre le

château d'Everberg et l'hôtel de Rubempré situé à l'angle de la Rue Royale et de la Rue de la Chancellerie.

Charles-Guillaume n'a pas laissé tellement d'écrits; grâce aux «Souvenirs» de son fils, Henri de Merode - Westerloo, nous connaissons tant de détails au sujet de sa vie bien remplie. Il écrit à propos de son père : «Il est né après une portée de sept mois et sa survie peut être considérée comme un miracle ... Du fait que les quinze différentes branches de la Maison Merode étaient éteintes, soit en voie de disparition, mon père était le seul soutien de sa famille ...»

Il est vrai que Charles Guillaume avait encore trois soeurs, Honorine, Marie-Philippine et Joséphine, mais il est bel et bien le seul héritier de toute la famille de Merode !

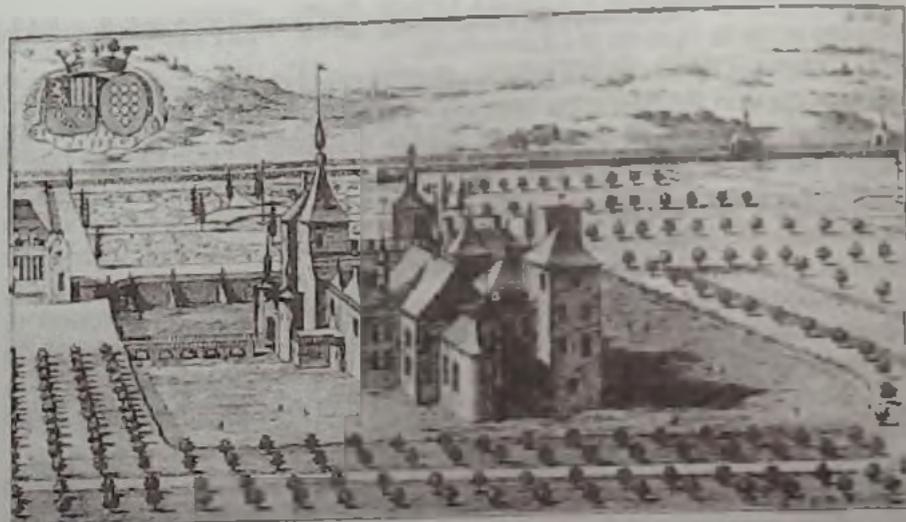
Son éducation fut extrêmement sévère et profondément empreinte d'enseignement chrétien.

Toute sa vie durant et dans tous ses actes, ses convictions religieuses primeront.

Son mariage a été arrangé par sa mère, comme le voulait la coutume de l'époque. Dès le 1^{er} juin 1778 il épouse Marie-Josèphe d'Ongnyes, fille du Prince de Grimberghe. Il semble qu'ici on a attaché beau-



Charles-Guillaume, comte de Merode-Westerloo Maire de Bruxelles
(collection Princesse de Merode-Westerloo)



Château de Grimbergen.

coup d'importance au fait que la mère de l'élué était une Merode - Deinze et que dans ses quartiers le nom de Merode apparaissait à plusieurs reprises.

Du point de vue diplomatique, il fut formé par le célèbre Prince de Kaunitz et pendant un certain temps il fut le secrétaire du Comte Trautmannsdorf à Mayence. Cela fait qu'à l'âge de 25 ans il est désigné en tant que ministre plénipotentiaire pour représenter l'Empereur Joseph II à La Haye en 1788.

Comme élu de la noblesse, il siège dans les États du Hainaut durant la révolution brabançonne et est délégué en tant que tel au «congrès» où la destitution de l'Empereur Joseph II est votée. Ce fait ne lui sera jamais tout à fait pardonné, ni par l'empereur Léopold II, ni par François II.

L'indépendance est néanmoins de courte durée et bientôt les Autrichiens sont de retour dans nos provinces.

Son beau-père, le Prince de Grimbergen est décédé entretemps et son épouse fait son entrée en tant que Princesse de Grimbergen. Cette solennité fut la dernière de ce genre qui eut lieu en «Belgique féodale».

Grâce aux souvenirs de son fils Henri, nous avons la description intégrale de cette festivité :

«Les premiers jours de septembre j'accompagnai ma mère qui allait, comme successeur de son père, être reçue solennellement comme princesse dans sa principauté de Grimberghe. Ma soeur était aussi dans la voiture de ma mère. La cavalcade fut nombreuse, des Heiduques marchaient aux portières; ma mère, dont la queue était portée par quatre enfants du village, entra ainsi dans la magnifique église de l'abbaye où elle fut reçue par l'abbé de Grimberghe, de l'ordre de Saint-Norbert, la

mitre en tête, suivi des religieux, vêtus de leurs robes blanches; elle y fit sa prière, puis arriva au château antique et beau du côté du parc, accompagné d'une belle chapelle gothique, mais gâté par une vilaine façade moderne inspirée à la duchesse de Croy-Roeux, cousine germaine du comte de Mastang, par le génie du XVIII^e siècle, imbécille à l'égard des beautés du moyen âge.

Nous passâmes tout le mois de septembre à Grimberghe. Nous nous y plaisions à divers jeux avec ma soeur, et Octavée sa compagne d'enfance, dans les tourelles et le parc du vieux château. J'allai avec mes parents dîner chez le baron d'Hooghvorst, où je fis connaissance avec le général d'Hooghvorst, âgé alors de 12 ans, et qui fut à la tête de



Marie Josépho d'Onghyes, Princesse de Grimbergen, comtesse de Merode-Westerloo. Détail d'une miniature de la collection de la Princesse de Merode-Westerloo, Château de Westerloo.

la ville de Bruxelles, pendant les quatre terribles journées de 1830. On chassa beaucoup à Grimberghe, avec les comtes François et Alexandre de Sainte-Aldegonde, qui y passèrent aussi tout ce mois. On y jouait au lotto dauphin tous les soirs. Enfin, le 1er octobre, il fallut à notre grande douleur rentrer à Bruxelles, où je tombai malade de la fièvre scarlatine pour la seconde fois. Au mois de novembre mon père songea à me renvoyer à Mayence; j'y arrivai vers les premiers jours de décembre. Comme tout y était changé, ce n'était plus cette ville brillante, embellie par une cour, une noblesse nombreuse, une université renommée, une population gaie et animée, un théâtre où brillait la musique allemande, enfin par de charmantes promenades et de joyeuses vendanges».

Mais le retour autrichien est de courte durée et en 1792 les armées républicaines françaises viennent occuper notre pays.

Le comte Guillaume-Charles de Merode-Westerloo quitte Bruxelles, s'établit d'abord à Maastricht, passe un certain temps dans les châteaux familiaux de Petersheim et Merode, avant d'acheter un domaine important à Wettin en Saxe.

La famille de Merode restera en ces lieux jusqu'à ce que Guillaume-Charles de Mérode réussisse à se faire supprimer de la liste des «Emigrés». Fin 1797, il crut que c'était fait, mais après un bref séjour en Belgique, on repartait en toute hâte ! Ce n'était pas trop tôt, car la législation de la République devint plus sévère, et les biens de la famille furent placés sous séquestre.

Il y aura du changement dans cet état de choses après le coup d'Etat de Napoléon du 18 Brumaire et ce n'est qu'en 1800 que le Comte revient en Belgique avec sa famille.

Ce n'est pas sans peine que le comte parvient à obtenir la levée du séquestre de ses biens. Ensuite la famille de Merode séjourne la plupart du temps à Everberg et Bruxelles dans la rue aux Laines, où la comtesse avait hérité la maison de ses parents.

En 1805, Charles-Guillaume de Merode-Westerloo est désigné Bourgmestre (Maire) de Bruxelles par Napoléon. Déjà précédemment il avait représenté le canton de Bruxelles lors du sacre de Napoléon à Paris.

Le fait que Charles-Guillaume se sente en sécurité en Belgique est démontré par la vente de son château et domaine de Wettin en 1804.

Signalons que le comte est parvenu à racheter son domaine ancestral à Westerloo, mais il n'a pas dû y résider souvent (1).

En 1809 le comte de Merode est désigné comme Sénateur par

(1) Westerloo a été vendu en tant que «Bens National» le 14 février de l'an VI (3 mai 1798) pour un montant de 701 000 au citoyen Delaballe. Trois ans plus tard, le 30 février de l'an X, une convention est signée par l'occupant et le Comte de Merode-Westerloo. M. Delaballe s'engage à restituer le domaine à son propriétaire légitime à la première demande de ce dernier.



Guillaume I, Roi des Pays-Bas.
Dessin de Hens, d'après la photographie d'un portrait fait en Angleterre pendant l'exil du prince au temps de l'Empire.

l'Empereur. Suite à cette nomination au Sénat de l'Empire il démissionne en tant que Maire de Bruxelles.

Dans les archives de la ville de Bruxelles nous avons retrouvé la copie de cette lettre écrite de Paris et datée du 19 mars 1809.

Paris le 17 mars 1809
Le Sénateur Merode Westerloo

A Messieurs les membres composant le conseil municipal de la ville de Bruxelles.

Messieurs

Monsieur De Burbure de Wazembeke que j'avais délégué pour me représenter pendant mon absence vous aura sans doute informé que le 14 de ce mois j'avais été installé au Sénat et qu'à partir de ce moment, je cessais de remplir les fonctions de maire de Bruxelles.

Il me reste une tâche à remplir. C'est de vous faire agréer les regrets que j'éprouve de cesser d'être votre collaborateur. J'avais appris à connaître le rôle et le dévouement qui vous animent pour les intérêts de vos concitoyens et m'estimais heureux de joindre quelque fois mes efforts aux vôtres; croyez Messieurs qu'en vous quittant j'emporte le sentiment d'une profonde estime, elle ne se démentira jamais, vous en avez pour garant l'attachement que je vous porte et la reconnaissance que je vous dois pour m'avoir si bien secondé dans mes fonctions.

Je vous prie d'être bien persuadés, Messieurs, de l'empressement que je mettrai toujours à être utile à la ville et à chacun de vous en particulier, j'en saisirai l'occasion avec un véritable plaisir et alors seulement je pourrai ne plus regretter d'avoir cessé d'être maire. Veuillez agréer ce sentiment, Messieurs et me croire avec la plus parfaite considération. Votre très humble et très obéissant serviteur. Signé Merode Westerloo.

Le Comte de Merode - Westerloo prend sa mission de sénateur très à coeur. Mais là aussi il se laisse inspirer uniquement par sa conscience, ce qui entraîne qu'il n'est pas toujours d'accord avec la politique de l'Empereur, ce qui n'est pas toujours apprécié par Napoléon. Nonobstant cette «opposition», Charles-Guillaume jouit encore de la confiance du Chef de l'Etat et un an plus tard, il reçoit les insignes de l'ordre de la «Réunion» récemment fondé. Napoléon lui confie néanmoins encore plusieurs missions honorifiques. Cependant, pour l'Empereur la chance tourne. En 1814, le Prince d'Orange, le futur Roi Guillaume I fait son entrée en Belgique. Charles-Guillaume de Merode Westerloo devient membre du Conseil Privé du Gouvernement provisoire et en 1815, il est désigné Grand-Maréchal de la Cour des Pays-Bas.

Mais là aussi des différends surgissent entre le Roi Guillaume I et le Comte de Merode et en 1816 le Comte de Merode Westerloo envoie la lettre suivante à M. Anton Reinhard Falck, Secrétaire d'Etat :

«GRAAF DE MERODE WESTERLOO aan de SECRETARIS VAN STAAT Mr. Anton Reinhard R. FALCK.

Monsieur,

En réponse à la nomination par Sa Majesté de membre de l'ordre Equestre de la province de Hainaut, dont Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'envoyer la copie, je crois devoir l'informer de l'impossibilité où je suis de l'accepter.

Du sein de ce corps doivent être tirés les membres des Etats-Provinciaux. Ceux-ci ensuite sont destinés à nommer les députés aux Etats-Généraux. La raison du serment qui m'a empêché d'être de ceux-ci, m'empêche de coopérer à ces différentes séries de nomination ou élection.

Les opinions que j'ai émis à ce sujet, les 17 may et 13 de juillet 1815, pendant les séances de la commission de révision à La Haye, sont une règle dont je ne puis en conscience m'écarter.

Depuis l'arrivée de Sa Majesté à Bruxelles, j'ai toujours insisté sur la nécessité de se concerter, sur un objet aussi important pour les consciences des personnes tenant par dessus tout à la religion de leurs



Bonaparte-Premier Consul An 12-1804
Charles Meynier (1768-1832) Photo Dahennin

ancêtres toujours professée depuis nombres de siècles par ce que l'on peut appeler la totalité des habitants des provinces méridionales, de se concerter dis-je avec le Saint-Siège, seul juge compétent en dernier ressort pour nous en pareille matière.

Depuis l'inauguration j'avais espéré voir arriver un résultat des démarches qu'on eut fait à ce sujet, vain espoir. Croyant donc devoir continuer à obéir aux décisions de nos Evêques et grands vicars, je prie Votre Excellence, en présentant mes très humbles respects à Sa Majesté, de vouloir lui mettre ces raisons sous les yeux, et d'agréer les sentiments de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence

le très humble et très obéissant serviteur

le Comte de MERODE WESTERLOO
Bruxelles le 5 avril 1816. (2)

Néanmoins le Comte de Merode ne peut approuver tout ce qu'impose et propose le roi des Pays-Bas. A elle seule, la Constitution de 1814 constitue déjà un embarras et au fond de lui-même, il est d'avis que tout ce qui s'est passé sur le plan administratif après 1794 est illégal. Mais c'est surtout sur le plan religieux qu'il y a des objections de la part du Comte de Merode. Toutes ces divergences d'opinion ont entraîné la démission du Comte en tant que Grand Maréchal.

En 1823 il reçoit la Grande Croix de l'Ordre du Lion des Pays-Bas. Peu à peu, il commence à se retirer de la vie publique et après une maladie de courte durée, il meurt à Bruxelles, en l'Hôtel de Merode le 18 février 1830.

Ses funérailles correspondent à son rang. Celles-ci ont lieu dans l'église des Minimes à proximité de l'hôtel familial et en présence de toutes les personnalités bruxelloises.

Sur le cercueil il n'y avait que sa décoration Hollandaise et la couronne en or de la Principauté de Rubempré.

Après la cérémonie religieuse, la dépouille mortelle fut transférée à Everberg pour être inhumée dans le caveau familial des Princes d'Everberg.

Pour conclure, en passant nous voulons citer Gendebien lorsqu'il parle de Charles-Guillaume de Merode Westerloo : «Monsieur le Comte de Merode - Westerloo est le quatorzième par ordre d'âge, il était membre de la noblesse pour les États Généraux du Hainaut et Sénateur français.

(2) Lettre manuscrite aux Archives Générales du Royaume de La Haye, Archives - Algemeene Staatssecretarie, inventaris 11° 200, communiqué à l'Année Royale du 4.7.1918 n° 34. - Nomination dans les Ordres Equestres, également supprimés.

Il est très honnête, possède du bon sens. Il est pieux par conviction. Il est vice-président du Conseil Privé et Grand Maréchal du Palais. Il est peu royaliste et très aristocrate. Il ne s'accroche pas à un parti et lorsqu'il ne s'agit pas de la religion, de la noblesse et des prérogatives royales, on ne peut jamais prévoir comment il réagira au cours de quelque délibération que ce soit. Il dénonce le principe dangereux que tout ce qui s'est produit depuis 1794 est en fait illégal. Il attend la restauration des seigneuries».

Ce jugement est sans nul doute très réaliste, mais peut-être bien un peu trop sévère pour une personnalité qui, durant sa longue vie, et malgré les temps difficiles qu'il connut, avait toujours fait preuve d'une perspicacité politique aiguë. Mais ce qui frappe est le fait que toujours il pose ses actes en fonction de ce que sa conscience lui dicte. Ceci le met souvent en conflit avec les gouvernements de notre région de cette époque.

Dans ses «Souvenirs» Henri de Merode-Westerloo écrit :

«... d'une main ferme, il fut capable de diriger la barque familiale au travers des tempêtes...».

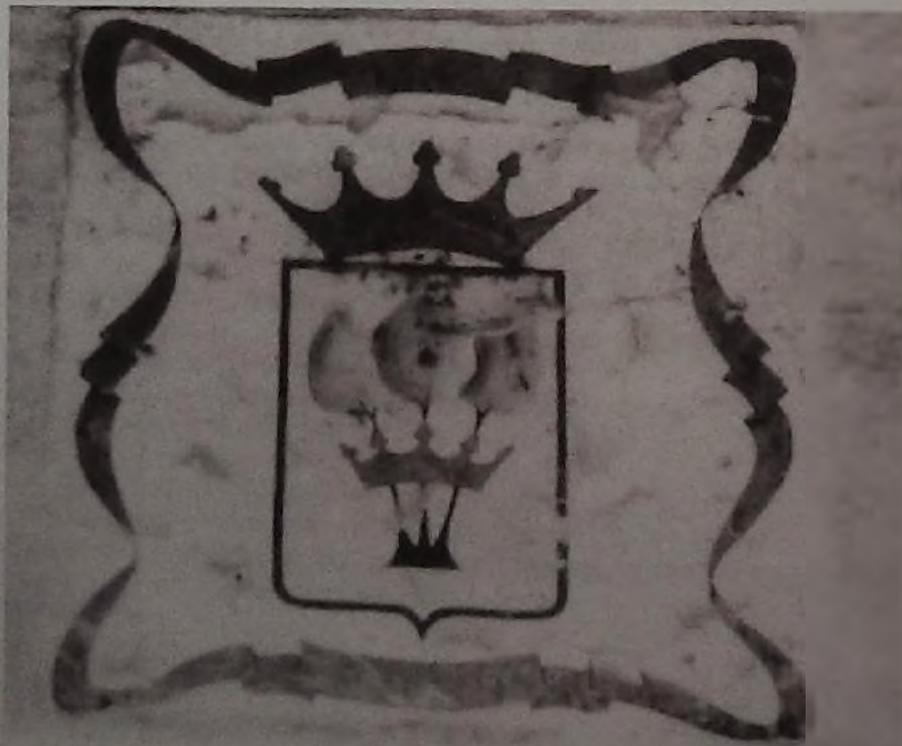
FORST

par Joseph DEVONDEL

Forest, d'après Louis Verniers, proviendrait du bas latin «forestem sivam», c.-à-d. bois prélevé, réservé au souverain, du latin foris: extérieur.

«La fusion de l'ancien village de Forest et de son Abbaye composa une communauté nouvelle, en mars 1220 ou 1221», ainsi que le relate Albert Van Lil dans une prestigieuse étude parue dans *Le folklore brabançon* de décembre 1987 (*).

On sait que, au cours des ans, ladite Abbaye posséda sa propre brasserie dont bénéficiaient les sujets occupés aux divers travaux dans les différentes fermes et dépendances dont elle disposait. Il y était hebdomadairement procédé à une distribution gratuite de breuvage à tous



Dessin sur un mur intérieur de la Brasserie Wielémans représentant les Arbres Couronnés (voir «Cahiers de la Fonderie», N° 8, juin 90).

ceux (principalement des serfs) qui soumettaient la force de leurs bras aux nécessités de la maintenance. On y rétribuait toute aide quelconque, venue de l'extérieur, sous forme de franchises rasades.

«Forest est traversé du sud au nord par un ruisseau, le Geleytsbeek qui, venant de Calevoet, y entre par l'actuelle rue de l'Étoile et en sort au-delà de la rue Saint-Denis pour aller se jeter dans la Senne. Un sentier, formé le long du ruisseau, devint plus tard la chaussée de Neerstalle. Ses sinuosités suivent encore celles dudit ruisseau dont l'eau était indispensable aux habitants et au bétail. La communication entre Anderlecht et Uccle, communautés plus anciennes, passait par les prairies de Vee-weyde (pré au bétail), traversait le Geleytsbeek à la place Saint-Denis actuelle et continuait par la Kwadestraat (rue mauveuse, à cause de la pente fort raide) jusque Uccle.

Le carrefour de la place Saint-Denis où se trouvait en plus une fontaine abondante, était donc tout indiqué pour s'établir, ce que fit la population, créant ainsi Forest (**).»

La possibilité de se désaltérer, *gratis pro deo*, à d'autres sources que celles – cependant fort appréciées – du Geleytsbeek, se trouve immortalisée par le dicton populaire: *Hedde deust, got no Veust en drinkt zoveul dat aa leust*. On le pourrait traduire par: «As-tu soif, vas à Forest et bois-y tant qu'il te plaît.»

Il faut savoir que l'Abbaye se trouve bâtie sur la seule partie plane de la commune, qui s'étend le long du cours du Geleytsbeek. Le reste, tout le reste du territoire, s'élève en direction du niveau de l'Altitude Cent. Chaque Forestois qui s'en retourne au bercail, par les seuls moyens lui dispensés à sa naissance, se mue en montagnard malgré lui. Cette escalade obligée est forcément altérante. Dans les années précédant la première moitié de ce siècle qui chavira le nombre d'estaminets, je ne parle pas d'établissements, de buvettes, de pubs, de cantines et autres bodegas, mais bien d'estaminets, était effarant. Que l'on me cite une seule rue qui en fût dépourvue, je pourrais vous répondre: «c'est ma foi vrai, seulement dans la rue voisine il s'en trouvait deux, trois ou davantage. Les gosiers forestois ne couraient aucunement le risque de subir les méfaits de la sécheresse. Et ce depuis l'aube des temps puisque l'Abbaye s'y trouvait implantée dès l'origine. On se livrait en ces lieux à d'autres activités que celles de la brasserie pourtant. En 1373 les nonnes s'y appliquèrent à traduire la règle de saint Benoît en *diets*. Ce fut la plus ancienne des traductions de cet ouvrage en langue thioise. A la Bibliothèque Nationale de Paris on conserve précieusement un manuscrit qui y fut emprunté en 1795, lors d'une passagère occupation armée.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle Augustin Borremans s'approprié une partie des dépendances de l'Abbaye pour y installer une bras-



La Brasserie Wielemans-Ceuppens en 1910; (extrait : «Cahiers de la Fondation», n° 8, juin 90)

sene à son tour. A la même époque, en 1881 pour plus de précision, Ida Ceuppens, veuve de Lambert Wielemans, transféra sa brasserie en bordure de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Luttre, où elle ne tarda guère à se développer jusqu'à devenir l'une des plus importantes du pays.

Je me souviens qu'en 1934, élève de seconde année à l'École communale de Mécanique de Saint-Gilles, j'accompagnais mes condisciples de classe à visiter une partie des installations «de chez Wielemans-Ceuppens». C'est avec fierté qu'au passage j'y saluais un grand nombre de Forestois qui s'y trouvaient occupés.

En fin de parcours nous fûmes conviés à vider, chacun de nous, deux Forst dans un bar aménagé à l'un des étages qui surplombaient les espaces où trônent ces fameuses cuves de cuivre, au coin des avenues du Pont-de-Luttre et Van Volxem.

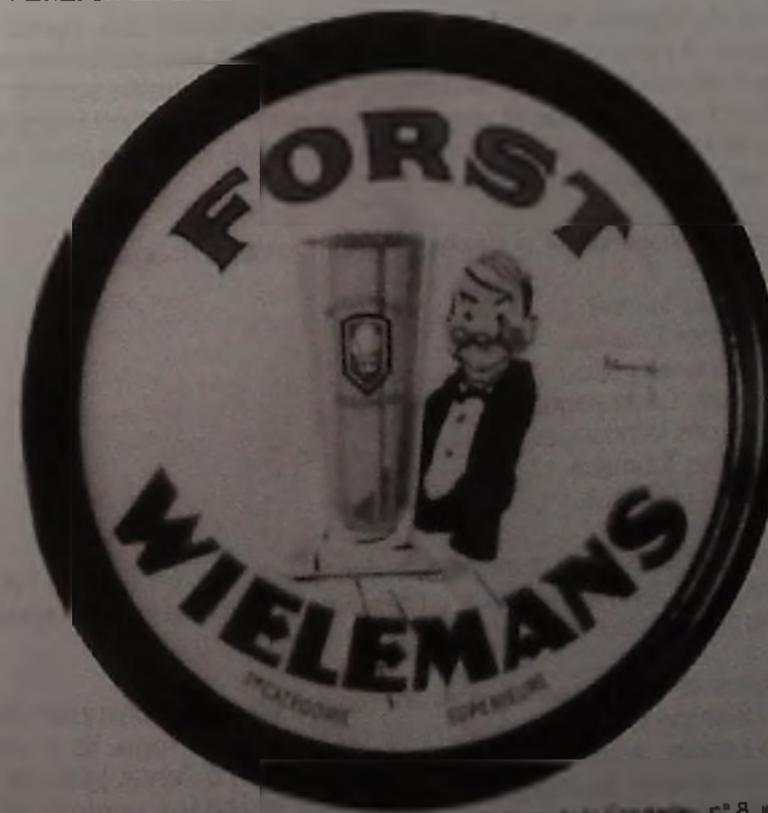
Nos quinze à seize ans d'âge s'accordaient assez difficilement avec la densité de cette blonde mousseuse que l'on nous servit dans d'élégants verres élancés, au bord doré, perchés sur un pied massif. Qu'il me soit permis, rétrospectivement, d'adresser mes vives félicitations à celle, ou à celui, qui eut l'idée lumineuse de baptiser ce produit de grande consommation d'un nom capable de glorifier notre commune, à une lettre près, dans chacune des deux langues pratiquées par la plupart des Forestois.

Ah ces dimanches matin à Forest, fief des colombophiles pour quelques heures. Le sérieux alibi sous forme de panier à pigeons que

l'on trimballait d'un local à l'autre. Une courte halte pour le déjeuner de midi, arrosé de bière de table et départ à la balle pelote l'été, au football l'hiver. Le soir les femmes au cinéma, les hommes se lamentant sur la reprise du lundi, derrière le(s) verre(s) de la consolation.

A quelques années de là, au mois de juin 1940, lors du retour de la Lys, je fus requis par les Allemands pour travailler... chez Wielemans où «ils» avaient installé un *Sanitätsdienst*. Nous étions une trentaine de Forestois à n'y devoir point faire long feu. Après trois ou quatre jours de prestation nous fûmes renvoyés en bloc, jugés comme étant inaptes à l'accomplissement des tâches qui nous étaient trop généreusement imparties.

En 1941 je fus engagé par la société coopérative Gazauto, distributrice de gaz comprimé à l'usage de la traction automobile. J'occupais une station de chargement, à deux pas du pont de Luttre, d'où j'étais autorisé à me rendre dans les ateliers de la brasserie pour y effectuer tous les travaux mécaniques éventuels. J'étais toujours à Forest, il y faisait soir, mais de Forst il n'y avait plus trace. La station fut bombardée par l'aviation américaine le 11 mai 1944, vers 18 heures.



Publicité pour la Forst, Asbl la Fondation, extrait : «Les Cahiers de la Fondation», n° 8, juin 90

Nous eûmes le temps de nous réfugier dans ce qui subsistait de la cave de Jean, le cafetier d'en face, dont l'habitation se trouvait aplatie.

Le bombardement avait été réglé en tapis, d'un seul et multiple largage.

Hedde deust, got no Veust en drinkt zoveul als dat aa leust, mais pour lors à la fontaine Saint-Benoît, place Saint-Denis, où elle coulait encore, tant et plus, depuis la nuit des temps, des tant mieux et des tant pis.

Note.

A Forest on semble s'être soucié de ne pécher point par excès de favoritisme à l'égard de la bière seulement.

° Il s'y trouvait une rue du Frankenthal qui, inaugurée le 10 septembre 1912, fut débaptisée en rue du Bourgogne le 14 août 1914. En 1915 elle reprit son appellation d'origine pour redevenir rue de Bourgogne le 21 novembre 1919, nonobstant une mise au point du collège échevinal en faveur de rue du Bourgogne.

° Rue du Vignoble indique ce que fut l'emplacement des vignobles de l'Abbaye. A noter que la production du vin n'était pas exclusivement destinée à la célébration de la messe. Le jus de la treille servait de reconstituant aux malades et aux convalescents, s'il faut en croire les chroniques d'époque. Les nonnes, de leur côté, s'autorisaient une mesure les jours de fêtes religieuses.

° Avenue Wilemans-Ceuppens, en tout bien tout honneur.

° Drève du Tastevin
Drève des Futailles
Drève de la Grappe
Drève du Champagne
Drève des Vendanges
Drève de Tourralne
Drève du Pressoir.

Comme quoi si la culture maraîchère n'est plus ce qu'elle fut à Forest, toujours, se soucie-t-on d'y préserver le maintien d'une réputation fermement établie.

Bacchus et Gambrius s'y donnent rendez-vous sur l'olympien plateau de l'Altitude Cent. Certaines nuits où l'orage fait rage, ils y vont chanter à capella, le verre à la main, le duo consacré à Zenus (dieu de la Senne), à l'endroit de l'avenue Jupiter d'où le regard contemplatif s'émerveille sur le déploiement de la Vallée.

En une centaine de pages, parues en 1981, sous forme de brochure: *Wegwijs te Vorst*, Albert Van Lil cerna magistralement la totalité des rues de Forest. Voilà un recueil précieux que son contenu situe bien au-delà d'un simple guide indicatif.

[1] Contribution à la démographie de Forest
[2] *ib. idem.*

La «mode» à la Cour de Philippe le Bon au début du XV^e siècle

par Nathalie YKMAN

Un grand nombre d'enluminures et de tableaux médiévaux, mettant en scène la Cour de Philippe le Bon, montrent une cour brillante et somptueuse.

En effet, rappelons que Philippe le Bon, troisi^eme duc de Bourgogne, a connu un des règnes les plus glorieux de l'époque.

À la mort de Jean Sans Peur, son père, Philippe le Bon hérite des comtés de Flandre, d'Artois et du duché de Bourgogne. Ensuite, de par son tempérament ambitieux, il acquiert progressivement, entre 1420 et 1460, les états de Namur, de Brabant, de Hollande, de Zélande, de Hainaut et de Limbourg. Ces conquêtes l'ont ainsi placé à la tête d'un large territoire s'étendant de la Frise à la Bourgogne, en faisant de lui un des plus puissants souverains d'Europe au XV^e siècle.

À l'égal de son prestige, sa Cour fut riche et somptueuse. Un des éléments les plus visibles de ce luxe est sans doute le costume.

Une source très intéressante pour l'étude de la «mode» médiévale est la «Recette générale de toutes les Finances» (1). Ces livres de comptes reprennent une grande partie des achats effectués par Philippe le Bon, fournissant ainsi bien des renseignements, entre autres, sur les habitudes vestimentaires de cette époque.

Il n'est cependant pas possible, à partir de cette seule source, de reconstituer toute une histoire du costume. De par leur nature, ces comptes ne mentionnent que des achats destinés à habiller le duc, quelques uns de ses chevaliers ou des membres de son Hôtel et non la duchesse ou d'autres dames de la Cour. Il sera question dès lors uniquement de «mode» masculine.

A. Les tissus.

Tout au long des comptes, les dépenses en draps, soieries, fourrures précieuses apparaissent considérables et soulignent l'importance attribuée aux vêtements à la Cour de Bourgogne. Près de 53% du budget de la Cour consacré au luxe reviennent aux tissus (2).

(1) Ces comptes couvrent, de manière presque ininterrompue, les règnes des quatre ducs de Bourgogne. Les originaux sont conservés, pour le duc de Bourgogne, aux Archives départementales du Nord à Lille. Ils ont néanmoins été microfilmés et sont accessibles dans différents endroits dont les Archives générales du Royaume à Bruxelles.

(2) Cet aperçu sur la mode est l'extrait d'une étude relative au luxe en général, à la Cour de Philippe le Bon (1420-1434), une approche économique, sociale, politique et juridique. Louvain-la-Neuve, Mémoire de l'Institut national de la Recherche Scientifique, 1992.

Le dépouillement de ces sources comptables révèle une grande variété de tissus qui se partagent en deux types: il y a, d'une part, les draps de laine et d'autre part, les soieries.

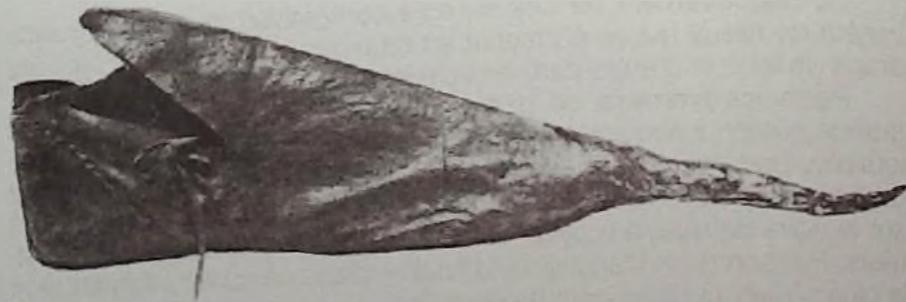
Parmi les premiers, on distingue, tout d'abord, l'écarlate. Drap de grande qualité, il acquiert très vite un caractère quasi-officiel et n'est dès lors plus porté que par le duc et quelques hauts personnages de la Cour ou de l'Ordre de la Toison d'Or. La brunette —de couleur bleu foncé tirant sur le noir— de qualité moyenne, habille aussi bien le duc que ses serviteurs. Par contre, le blanchet et la futaine, draps de qualité moindre, sont le plus souvent utilisés comme doublure.

Quant aux soieries, toutes d'origine italienne (Lucques), leur consommation élevée montre qu'elles ont été fort appréciées à cette Cour.



Philippe le Bon est habillé d'une robe longue bordée de fourrures et est coiffé d'un chaperon dont la cornette pend sur son épaule. Il porte au cou le collier de la Toison d'Or. Les deux chevaliers de la Toison d'Or, debout à ses côtés, sont vêtus d'une robe courte, de chaussures collantes et de soieries portées dits à la douzaine.

Philippe le Bon et sa Cour, Miniature bruxelloise, 1462. (Bibliothèque royale de Belgique)



Chauseure à la poulaire en cuir dont la pointe fait environ 10 cm. (Schönerwerd, Musée de la chaussure Balty)

On trouve, parmi celles-ci, le satin, une soie fine et lustrée et le camas, une «soie diaprée ton sur ton dont le dessin se détache en satiné sur un fond mat ou inversément» (3).

Le velours, au Moyen Âge –contrairement à aujourd'hui– était également un tissu de soie, «tissu à deux chaînes dont l'une constitue des boucles qui donnent le poil» (4).

Pour donner plus d'éclat encore à ces soieries, on insérait parfois avec les fils de soie, lors du tissage, des fils d'or ou d'argent. Dans cette catégorie de tissus, le drap d'or, appelé aussi drap impérial, est le plus somptueux et le plus beau.

Ces soieries, contrairement aux draps de laine (excepté l'écarlate), sont réservées aux vêtements plus précieux, portés par le duc ou offerts par ce dernier à des membres de sa Cour ainsi qu'à des ambassadeurs étrangers. Leur consommation est relativement constante durant les quinze premières années du règne de Philippe le Bon.

B. Les fourrures

Les fourrures sont également une des composantes essentielles de ces parures luxueuses. En effet, leur consommation ne répond pas à l'unique besoin de se protéger du froid puisque des vêtements fourrés étaient aussi bien portés en été qu'en hiver.

La mode à la Cour de Bourgogne, en ce début du XV^{ème} siècle, préfère des fourrures sombres, délaissant les pelages blanc de l'hermine ou de la lèzisse et les fourrures plus vives comme l'écureuil, toutes fort appréciées au siècle précédent.

(1) EMILART (C), *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, t. III, Le costume, Paris, 1918, p. 10.
 (2) FROISSART (J.), *A propos des tenues anciennes, principalement médiévales*, dans *Annales Economiques Sociétés*, G. Sarrailh, 1907, t. 300, n° 4-5, p. 857.

Les fourrures les plus achetées par le duc sont celles de la martre dont le pelage brun est mêlé de reflets noirs et gris. L'espèce «zibeline» semble être plus précieuse que les autres espèces car elle est presque exclusivement réservée au duc et à quelques hauts dignitaires de la Cour.

Agneaux et écureuils fourrent également de nombreux vêtements mais leur consommation est toutefois bien moins importante.

Si toutefois des fourrures de renard, de bièvre (castor), de loutre, de genette, de chat, de fouine, ... apparaissent dans les comptes, leur



JAN VAN EYCK, *Giovanni Arnolfini et son épouse*, 1434. (The National Gallery, Londres) Il porte une tuque bordée de fourrures et un chapeau. Des semelles en bois traînent sur le sol.

usage est cependant très occasionnel. A l'inverse des tissus, la consommation des fourrures tend à diminuer progressivement, entre 1420 et 1434.

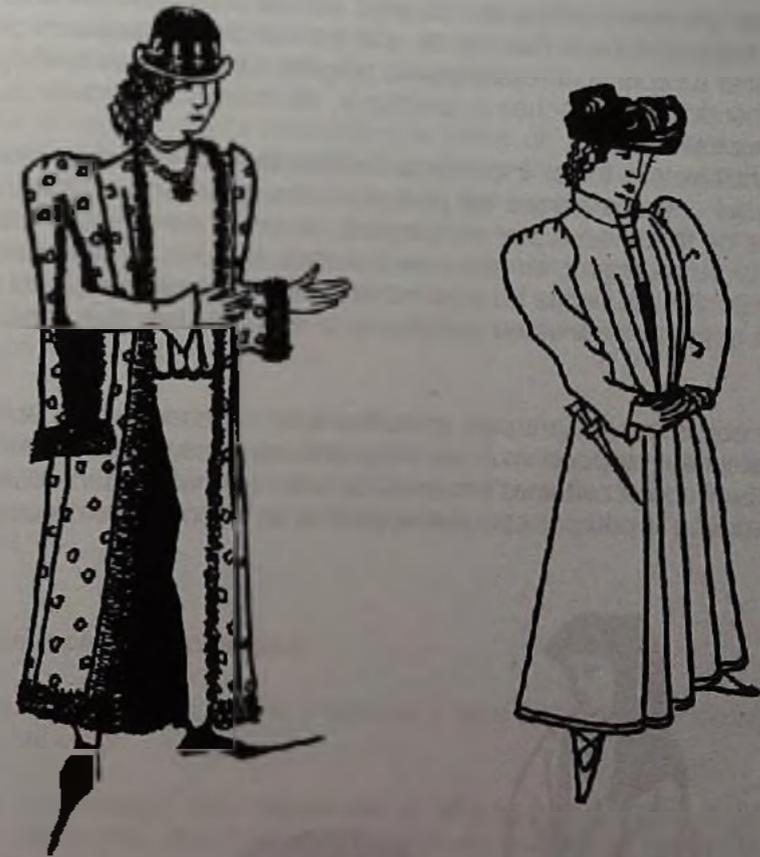
C. Formes et terminologie du costume

En ce qui concerne la coupe des vêtements, de nombreux modèles existent. L'époque des vêtements longs est révolue au XV^{ème} siècle; ainsi, la plupart des vêtements se portent courts; les quelques robes longues n'apparaissent plus que lors de grandes occasions ou lors de certaines fêtes.

La robe est le vêtement de dessus le plus fréquemment porté par les hommes, dans la première moitié du XV^{ème} siècle. Elle est souvent resserrée à la taille par une ceinture. Les comptes signalent que cer-



Il existait une grande variété de chapeaux et de bonnets.
Chroniques du Froissart (XV^{ème} siècle), Paris, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 2644, f^o 81v



Houppelande servant de «manteau de chambre». 1469, *Histoire de Charles Marie*, t. IV, Bruxelles, ms. n^o 9, f^o 551.

Robe couverte jusqu'à la taille. 1456, *Miracles de Notre-Dame*, t. I, pl. 13, Bibl. nat. ms. fr. n^o 9198

taines ont été coupées «à façon de Hollande» ou «à façon de Frise», ce qui signifie qu'il y a eu parfois des influences de modes étrangères mais de telles robes sont rares.

A côté de la robe, existe la *houppelande*, sorte de robe assez vaste, couverte par devant, de haut en bas, froncée à la taille et serrée par une ceinture. L'étude des tissus ainsi que des fourrures pour ces houppelandes en fait apparaître la valeur et la richesse: il n'y a, à quelques exceptions près, que draps de soie ou draps brochés d'or et d'argent qui soient utilisés.

Il semble qu'au XV^{ème} siècle, une importance toute particulière ait été accordée aux manches de ces robes et houppelandes, au point que celles-ci constituent progressivement une partie indépendante du vêtement, souvent coupée dans un tissu autre ou fourrée autrement que le corps de la robe.

Elles ont connu différentes coupes: les manches ouvertes sont larges et évasées dans le bas, tandis que les manches closes sont plutôt bouffantes à l'épaule et resserrées au poignet. Les comptes font également mention de manches à lambeaux, de manches fendues ou de manches trainantes.

Parallèlement à leur importance croissante, ces manches deviennent aussi une des parties les plus décorées du vêtement. Elles sont brodées de fils de soie, d'or ou d'argent, décorées de motifs d'orfèvrerie, en or ou en argent, en forme de paillettes, de fusils, d'étincelles, de flammes... Sur les habits les plus riches, cette broderie comprend parfois, en outre, des perles ou des pierres précieuses: des diamants, des rubis...

Le *pourpoint*, d'autre part, constitue avec les chausses, l'habit sur lequel viennent se poser tous les vêtements de dessus. La finesse des draps, la coupe et certaines broderies de ses manches laissent toutefois supposer que le pourpoint pouvait aussi être un vêtement de dessus.



Robe à chevaucher. 1456, *Miracles de Notre-Dame*, t. 1, pl. 7, Bibl. nat. ms. fr. n° 9198

Les *chausses*, quant à elles, sont définies comme la partie du costume masculin couvrant le corps de la ceinture aux pieds. Elles sont accrochées au pourpoint au moyen d'aiguillettes ou de lacets.

Parmi les vêtements d'extérieur, le terme de *manteau* désigne un vêtement long, entièrement fendu à droite ou à gauche et attaché sur l'épaule correspondante par un laçage ou des boutons.

Les comptes mentionnent également la *huque* («-heuque»): il s'agit, au XV^{ème} siècle, d'«une casaque courte, généralement sans manches ni col» (5). Certaines sont destinées au duc et d'autres sont portées par les archers ainsi que par des pages, des chevaliers ou écuyers, ayant participé aux joutes avec le duc.

Tous ces vêtements étaient adaptés aux circonstances. Ainsi, on porte tantôt une robe ou une houppelande «à chevaucher», une robe ou un manteau «à relever de nuit», tantôt un manteau de deuil, c'est-à-dire un manteau taillé en rond, sans manches et sans ouvertures pour passer les bras.

D. Accessoires du costume

Parmi les accessoires du costume, il nous faut citer les chaussures et les chapeaux.

La terminologie des chaussures au Moyen Âge est très variée: on trouve des *bottes*, des *houseaux* –sortes de guêtres ou hautes bottes montant presque jusqu'à l'entrejambe– ainsi que des *souliers*. Sous ce terme de souliers, il faut probablement y voir cette chaussure très pointue, appelée poulaine, qui a été fort à la mode à cette époque, comme en témoignent bon nombre d'enluminures ou de peintures. Toutes ces chaussures (bottes, souliers, houseaux) étaient coupées dans du cuir de chèvre ou de vache. Souliers et bottes se laçaient au moyen d'aiguillettes, de lacets ou de courroies passant dans des boucles.

À l'approche de l'hiver, –nous rapportent les comptes– le duc fait réparer, par son cordonnier, ses patins «pour aller sur la glace»: il s'agit de semelles en bois effilées en poulaine, parfois pourvues de deux talons, se plaçant sous les chaussures à l'aide d'une bride de cuir.

Voyons ensuite les termes utilisés pour désigner ce qui couvre la tête.

Le chapeau désigne une coiffe munie d'un rebord tel que nous le connaissons aujourd'hui.

(5) BEAULIEU (M) & BAYLE (J.), *Le costume européen de l'époque à nos jours*, de Charles de Sévigné 1789-1877, Paris, 1956, p. 56



Robe à manche fendue 1448, *Histoire de Hélyne*, Bruxelles, ms. n° 9967, f° 86.

Manche close, bouffante à l'épaule et ressermée au poignet. Croquis extrait de BEAULIEU (M.) & BAYLE (J.), *Le costume en Bourgogne*, Paris, 1956, p. 53.

Le bonnet, par contre, est une sorte de calotte (moins rigide) comprenant ou non un bord, pouvant parfois atteindre une certaine hauteur.

Quant au chaperon, il semble avoir été, à cette époque, la coiffe la plus fréquente. Il s'agit d'une sorte de «calotte à fond plat, sertie d'un bourrelet où sont fixées la cornette et la longue patte qui dérive de l'ancienne goulée» (6).

Notre aperçu de la «mode» médiévale serait incomplète si on ne faisait pas allusion aux bijoux, accessoires complétant toute tenue vestimentaire.

6 ENLARI (C.) *Mémoires d'archéologie*, t. 150

Faisons deux remarques préliminaires: d'une part, les bijoux constituent pour le duc une réserve d'or, une forme d'épargne: ces pièces peuvent être mises en gage ou vendues en période de difficultés financières. D'autre part, il arrive qu'un bijou soit restauré ou agrémenté de nouvelles pierres selon le goût du jour. Tout cela explique la difficulté de retrouver la trace de ces bijoux à l'heure actuelle.

Manteaux ou robes peuvent être maintenus fermés au moyen d'un fermail, sorte d'agrafe ou décoration de chapeaux.

Les bijoux habituels tels que le bracelet –peu porté au Moyen Age–, le collier ou la bague sont mentionnés également. Ils sont pratiquement toujours en or.

Tous ces bijoux sont sertis de pierres précieuses: émeraude, saphir, mais le rubis, le diamant et les perles sont les plus fréquents. Quelques bijoux sont émaillés mais ce sont des exceptions.

E. Quelques costumes spéciaux

Comme tous les grands de son époque, Philippe le Bon a auprès de lui ses amuseurs attirés. Pendant les quinze premières années de son règne, deux semblent avoir été plus importants: le fou Coquinet et la folle appelée Madame d'Or, probablement à cause de la couleur de sa chevelure abondante. Dans beaucoup de miniatures, le fou est habillé d'un costume particulier: chaperon à oreilles, tenue bicolore (jaune et verte) portant des grelots,...



Collier de l'Ordre de la Toison d'Or. (Collection privée)

A la Cour de Bourgogne, le fou n'a pas porté un tel costume bicolore à grelots. Cependant, à certaines occasions (mariages, joutes, fêtes...), il s'est vu confectionner des tenues originales telles que cette «robe et chaperon de cuir, bordée de jaune et autour des manches fait a tesle de vaches» ou une «brodée de fil d'or et d'argent de Chypre a testes de lyons sur une robe pour Coquinet».

De tels costumes spéciaux sont rares parmi les nombreux habits que ces fous reçoivent du duc au même titre que les autres serviteurs de la Cour. Remarquons toutefois que pour Madame d'Or, il n'est jamais question de tels achats.

Fêtes, mariages, joutes sont le prétexte de momeries (mascarades, comédies) ou de danses. A l'occasion de celles-ci, des déguisements sont confectionnés. Les comptes nous en donnent quelques descriptions pittoresques, ainsi, ces «habis de drap de soye de plusieurs couleurs de estrange fachon (...) enrichy d'ouvrage de peaulx de bresil, d'or et d'argent, de lettres sarasinoises et de tourbettes faictes a maniere de franges d'or (...) avec chascun d'iceulx habis, une paire de chausses de toille, ou sont faictes testes de serpent de bature d'or party qui mordent, de dessus jusques aux genoulx dont saillent gouttes comme de sang et autres devises et fait a chascun une barbe et chevelure estrange» (7). Certains portaient aussi des «faulx visaiges» (8).

Que représentait le vêtement au Moyen Age?

Il était courant, à cette époque, que le duc distribue des vêtements aux personnes de son entourage, soit pour les gratifier de leurs services, soit pour veiller à leur apparence, et donc à son propre prestige.

Ainsi, il habille ses archers et ceux qui combattent, lors de joutes, sous ses couleurs. Les joutes duraient plusieurs jours et le duc tenait à marquer son prestige en changeant chaque jour sa parure ainsi que celle de ses chevaliers?

Par livrée, on désignait les distributions de vêtements attribuées périodiquement par le seigneur aux gens de sa maison. Ceux-ci sont habillés aux couleurs du duc. Sa devise mêle le blanc, le bleu et parfois aussi le vermeil.

D'autre part, lors des mariages de gens de sa Cour ou de l'adoubement d'un de ses chevaliers, le duc a l'habitude de leur procurer l'habillement du jour. Il leur offre robe, manteau, chapeau,...

Il prend soin également de vêtir richement les ambassadeurs qu'il envoie à l'étranger afin qu'ils le représentent dignement. De même, les ambassadeurs étrangers à sa Cour sont récompensés souvent par des

vêtements somptueux. Il veille, par là, à entretenir et à consolider ses relations diplomatiques et sa renommée à l'extérieur.

Enfin, Philippe le Bon a institué, en 1430, l'ordre de chevalerie de la Toison d'Or. Il habillait ses chevaliers afin qu'ils soient les dignes représentants de cet ordre prestigieux, en particulier pour leur chapitre. Cette réunion - annuelle dans les premiers temps, moins fréquente par la suite - s'étendait sur trois jours au moins.

Tous les chevaliers sont vêtus, le premier jour, d'une robe vermeille fourrée de gris (dos d'écureuil), d'un manteau de même couleur mais fourré de menu-vair (ventre d'écureuil blanc et bordé de gris) et d'un chaperon d'écarlate. Pour les cérémonies funébres du second jour, en mémoire des membres décédés de l'ordre, ils portent des vêtements analogues mais en noir et non fourrés.

Les vingt-quatre chevaliers et le souverain de l'Ordre, à savoir Philippe le Bon, portaient le collier de l'Ordre qui mêle pierres et étincelles ainsi qu'une toison d'or.

Une analyse approfondie des comptes montre que ces dons de vêtements respectaient une hiérarchie sociale.

Ceci se constate dans le choix des qualités de tissus: la soie n'est réservée qu'au duc ou à ses hauts dignitaires, mais cela se vérifie également dans le choix des couleurs.

En effet, on constate que la couleur noire est, par excellence, la couleur de la Cour bourguignonne. Elle est portée principalement par le duc mais elle est aussi offerte aux ambassadeurs étrangers et aux membres de la Cour. C'est aussi la couleur des chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, le second jour du chapitre.

L'autre couleur la plus en vogue à la Cour de Philippe le Bon est le bleu et ses nuances (azur, alexandrin, pers, violet). Il est porté par les mêmes catégories de personnes que le noir.

Par contre, les couleurs rouges et grises sont le plus souvent utilisées pour les livrées.

Ces quelques réflexions nous amènent à constater que la mode à la Cour de Philippe le Bon, en ce début du XV^{ème} siècle, répond à certaines règles.

D'une part, les types de fourrures, les qualités ou les couleurs des tissus, portés par les différentes personnes, ne sont pas laissés au hasard et font ainsi apparaître une certaine hiérarchie.

D'autre part, en habillant un grand nombre de ses serviteurs ou membres de sa Cour ainsi que des ambassadeurs étrangers, le duc influence quelque peu la mode à sa Cour. Ce phénomène a également existé dans d'autres cours de l'époque.

Usages, coutumes et leur folklore, d'un passé récent...

par Maurice DESSART

L'évolution des temps que nous vivons, peut-être très normale, paraît avoir surtout comme résultat une uniformisation en toutes choses, particulièrement dans le domaine des mœurs et coutumes de l'individu. Est-ce un bien, est-ce un mal?

Ce n'est pas dans le cadre d'un bref article de la nature de celui-ci qu'il y aurait lieu de trancher pareille question, soumise à des impératifs divers eux-mêmes éminemment variables.

Mais devant pareille situation il apparaît — c'est ici un souhait — qu'il serait utile de poser certains jalons, de mesurer l'étendue du chemin parcouru, en des domaines très personnels à chacun. Ceci comme indication, peut-on savoir, à un comportement futur d'échéance plus ou moins rapprochée.

Dans le genre il serait très difficile, sinon impossible, d'être exhaustif. Le *Bruxellois* et l'habitant du Brabant wallon, sont détenteurs d'individualités fort indépendantes, aux facettes multiples, signes de personnalités très marquées et caractéristiques, très souvent, du Belge moyen (des faits trop particuliers ne pouvant constituer une ligne générale comme étant, relativement, rares).

Il existe toutefois des agissements communs aux deux entités lesquels sont intéressants à relever, le lecteur en jugera. Ces derniers se remarquent en des domaines variés le plus souvent, de base.

Venons-en à des considérations sociologiques.

Le *Bruxellois* (l'individu) a joui durant une période assez longue d'une réputation de *supériorité*, celle-ci due à des considérations assez illusoires. Certains des concernés en tiraient une sorte de vanité, d'autres en étaient plutôt affectés. Les deux attitudes peuvent se concevoir. Il est évident qu'à se sentir encensé à longueur de moments, l'on pourrait être amené à une certaine fatuité. C'est ici un réflexe ancien datant surtout d'avant 1940, il est bien entendu que cela n'a plus cours... Ceci principalement comme n'étant basé sur rien de positif, le seul fait d'être natif d'un lieu n'étant pas tellement probant... La chose mettait plutôt mal à l'aise celui qui, plus réfléchi, était parfois en butte à une sorte d'amertume de la part des autres. Ce comportement peut encore se remarquer en France, vis-à-vis des *Parisiens*. Ils sont encore l'objet d'une sorte d'opprobre de la part de leurs compatriotes pour un état d'esprit particulièrement *frondeur*. «*m'as-tu-vu*», etc. Tout cela est-il bien motivé, et ne pourrait être généralisé. Toutefois, cette attitude est patente et toujours observée. Pour ce qui concerne les *Bruxellois* la même constatation aurait été faite pour les mêmes motifs. Tout ceci n'existe plus depuis longtemps, la proli-

fération des *grandes surfaces*, l'*uniformisation* des articles vendus, et d'autres circonstances, dont notamment l'*envahissement* de la ville par la campagne ou la périphérie, en sont la cause. Le citadin, plus policé, a perdu son *verbe haut*, lequel est devenu presque général; les gens s'extériorisent beaucoup plus facilement, pour la plupart. Coils et cravates, vêtements de sport, chaussures de mode, ne sont plus l'apanage de quelques uns mais à la portée de tous. Il est écoulé le temps qui caractérisait l'expression «*ce n'est pas étonnant, c'est un bruxellois!*». Et c'est probablement bien ainsi, comme signifiant une époque de bien-être étendu. D'ailleurs il est connu que pour certains produits il est recommandé d'aller en des localités telles Wavre, Nivelles, etc. Le fait constituant, même, l'occupation partielle d'un week-end. Ces brassages de populations, *de même entendement*, ne peuvent qu'être favorables à tous points de vue. Et l'observation décèle d'autres points communs qui ont cours ou ont tendance à s'estomper. Pour rester en un genre facilement accessible, qu'est-ce qui caractérise les deux communautés? La grande consommation de nos bières nationales (*celles qui le sont restées...*). Le fait aussi que les clients des cafés et restaurants peuvent s'offrir les bières de leur choix, tant belges qu'étrangères (*il sera parlé plus loin de l'amateur de vin*). Fini le temps des bières locales, la *gueuze*, la *kriek*, le *lambic*, et bien d'autres, peuvent s'obtenir partout. En cuisine, certains plats s'en accommodent et sont recherchés, rappel du bon vieux temps d'avant 1914 ou des années 20, juste retour à un état de choses qui était oublié, ou négligé, à tort. Il y aurait lieu de parler ici de diverses préparations locales, délectables, si elles ne sont pas de très haut niveau, qui ont été appréciées dans les familles, telles les crêpes à la bière, *bloedpens* («*bioempanch*», *il doit être bien noir*) aux pommes, crêpes à la bière, au lard et aux pommes, etc. Ces spécialités régionales sont encore recherchées par les vrais *épicuriens* de la table.

Le vin a toujours eu la faveur de nos populations. Il était de bon ton — et l'on y est souvent revenu — d'en avoir quelques bonnes bouteilles en cave. Vers les années 50 (et cela perdure parfois encore) on modernisa la chose; en revenant des vacances (passées à la Côte d'Azur, évidemment...), commande était passée auprès des viticulteurs locaux (surtout en Bourgogne...), après dégustation (scénario connu). La livraison suivait; elle n'était pas toujours tellement conforme à l'échantillon présenté... Certains s'étaient faits une spécialité du soutirage... Essayez... du goût et des couleurs... Ce qui précède prouve un certain amour du confortable (pour ceux qui en ont l'occasion, bien entendu) et genre de vie qui, tout en subissant parfois des réadaptations, caractérise nombre d'entre nous. Frenay-Cid (nom de plume; il fut longtemps chroniqueur au quotidien «*Le Soir*»), cet éminent membre du corps professoral qui se tourna vers le folklore, eut dit... *et ainsi le nouveau folklore se forme*; accordons-lui une pensée émue, ce fut un penseur profond.

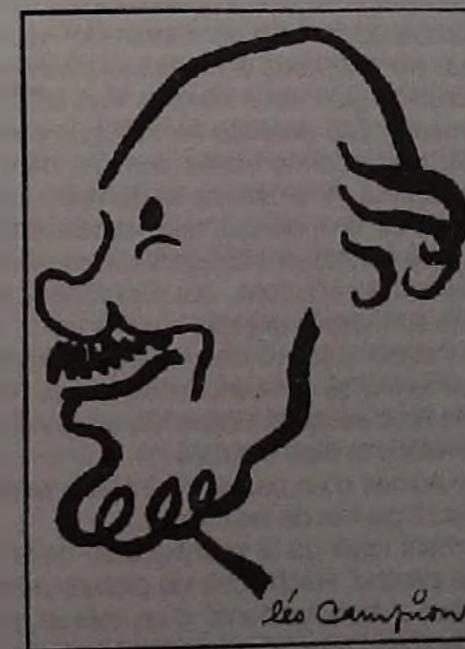
Et les faits à citer, ou à développer en ce domaine ne manquent pas, ils ont, bien entendu, été influencés par les fluctuations d'un genre

de vie qui doit s'adapter fréquemment. D'aucuns considèrent la chose comme un bien, d'autres regrettent des mœurs passées... Il faut évidemment pouvoir faire un tri, lequel variera selon la personnalité de chacun. Il est ainsi divers aspects de nos comportements actuels dont le sens a complètement évolué comparativement avec celui plus ancien dans un ordre d'idées pareil. Domaine qu'il est intéressant de voir évoluer également, celui de l'esprit; il n'a été que rarement abordé, probablement parce que trop sujet à interprétation par celui qui en est l'auteur. Il est bon de l'aborder avec l'intention de neutralité absolue, seule de mise pour une étude folklorique.

Bruxelles, diverses communes du Brabant wallon, la Wallonie en général, ont été, et sont encore parfois, des centres intenses de rayonnement intellectuel. Peut-être un peu moins actuellement, mais il y a quelques lustres, c'était le mouvement théâtral qui en constituait la base. Une belle illustration en est Raymond Rouleau (plus anciennes origines connues, Wavre, avant de se fixer à Bruxelles), comédien, metteur en scène de valeur, monta à Paris où il excella en se faisant scénariste et, même, producteur. Milieu des années 20, il débuta à Bruxelles, salle du Marais, rue du même nom (scène qui n'existe plus depuis longtemps).

Période heureuse d'après-guerre durant laquelle fleurirent nombre de troupes, associations, etc, ayant le théâtre pour objet. Le cinéma ne connaissait pas encore la vogue qu'il devait acquérir. C'est au sein de l'une de ces troupes que R. Rouleau devait débiter et faire les beaux soirs du Théâtre du Marais durant quelques années. Jeune, plein de talent, ambitieux, il réalisa assez vite que son destin devait se faire à Paris, ce qu'il fit pour y connaître la réussite totale dont d'aucuns se souviennent peut-être encore. Exception faite pour quelques rares individualités avant 1914, on peut dire qu'il fut le premier à faire le grand saut. Devait suivre une impressionnante série de noms: Victor Francen, Fernand Ledoux, Fernand Gravey, Jean-Jacques, Roger Dutoit, etc., etc., compatriotes qui ont fait le plus grand honneur à la Wallonie et au pays. Ce mouvement artistique était favorisé surtout par une période de renouveau, dans le calme (malgré quelques soubresauts populaires sans rapport avec notre objet), par un bon marché relatif de participation qu'il demandait; une place de théâtre, qualité moyenne, se payait 5 frs, les meilleurs 10 et 12 frs. Des abonnements existaient. Il faut évidemment se reporter au coût de la vie à l'époque. Cet intérêt pour une forme de l'Art devait faire florès et permettre l'éclosion, et la diffusion, d'une sorte de vogue, d'engouement et autres activités, tant dans la capitale que dans le Brabant wallon, émanant de centres divers tablant sur l'attrait présente, le volontariat, le courant d'idées. Cet état de choses devait perdurer un assez long temps et, parfois, se poursuivre durant la guerre (40-45), moment auquel il servit souvent d'adjuvant à d'aucuns. Il est à remarquer d'ailleurs que ces sentiments paraissent redevenir d'actualité et il faut s'en réjouir parce qu'ils sont certainement susceptibles d'engendrer un état d'esprit général de bon niveau. Autre caractéristique de

ces années: la vogue des *chansonniers*. Ils ont été nombreux (jusqu'à vers 1950), et, à l'instar de Paris, s'étaient cantonnés dans la Capitale. C'est une espèce totalement disparue pour nous, peut-on dire. Elle a pourtant été l'objet d'un engouement considérable, dès ce moment et bien avant notre international Raymond Devos. Rémiscences assez émouvantes parce que remettant au jour, retraçant le souvenir d'affluences passées, d'habitudes créées, de lieux désertés –peut-être au profit d'autres moins apparents– que l'on pourrait s'étonner de ne plus connaître. Dans le genre, Jacques Loar, ce wallon de Braine l'Alleud, fut célèbre. Ayant débuté très jeune à Paris, il s'en revint au pays, où il créa à Bruxelles, à l'instar de celui qui existait dans la capitale française, *le Grillon*, ceci, rue de l'Ecuyer près de la place de la Monnaie. Ayant adopté complètement le genre de Rodolphe Salis (*le Chat Noir, Paris*), il eng... copieusement les clients qui pénétraient en son local, sous des prétextes divers, soigneusement choisis. Les Intéressés, ceux qui étaient peu ou pas au courant du procédé, le regardaient, se regardaient, ahuris, ne sachant quelle contenance tenir; certains laissaient mine de quitter ce lieu aussi inhospitalier, sous les quolibets et les sifflets de la clientèle (*étrangement unanime...*); Ils étaient rejoints dans l'escalier par une hôtesse aimable chargée des explications de mise... Eh! oui, ce fut aussi ce'a, Bruxelles...



Léo CAMPION (Autoportrait, vers 1960. Paris)
Personnage légendaire à Bruxelles, entre 1930 et 1940. Artiste polyvalent, chansonnier, can-
calunste, scénariste, acteur de cinéma en France où il tint plusieurs rôles de composition.
Décédé à Paris en mars 1962 (voir texte)

J. Loar a enregistré certains de ses sketches par un 33 t. intitulé «*Les histoires de Kiemskerke*». Rareté discographique, c'est un remède certain contre le mal de foie...

Place de la Bourse, logé dans les greniers d'un immeuble, se trouvait «*Le Poulailier*», tenu par Christian, et où ont défilé les sommités belges du genre: Marcel Antoine, *Léo Champion* (il vit toujours, de la même pétulance, ne manquant pas d'étonner), qui parut en scène vêtu, uniquement, d'une soi-disant peau de léopard, très petite et fort mal ajustée, le lecteur(trice) lira ce qui n'est pas imprimé...! Folklore, folklore, de la part de ce grand humoriste qui se doublait d'un caricaturiste de talent. Hélène D... paraissait là également. Elle débitait (c'était une très jolie femme...), de l'air le plus ingénu, paraissant ne pas comprendre, les sorties les plus osées, de celles qui faisaient rougir les premiers rangs de son auditoire masculin...

Existait également un autre antre du genre situé Porte de Namur; on y prenait des collations légères, en écoutant les artistes. Son nom est passé au crible de la mémoire (à l'étage de feu *L'Horloge*); il servait surtout de scène de passage aux exécutants – que l'on changeait parfois de lieu d'exhibition – ce qui leur permettait de présenter un programme adapté à la clientèle locale (fréquentations différentes dans le centre et dans le haut de la ville). Et tout cela créait parmi les participants une ambiance, sorte de complicité qui se poursuivait, parfois, bien au-delà de la simple connaissance faite en un endroit donné. Quittant le centre (place de la Bourse) par l'autobus B.M. (Bourse-Meiser) de 00.45 h. (le transport en commun le plus tardif menant vers la périphérie; voitures mi-beige et mi-bordeaux, Sté dissoute en 1939), le plaisir s'y poursuivait par le commentaire de la bonne soirée passée, sans façon, en toute bonhomie et en collectivité. A remarquer ici combien des activités, relativement simples, mais de bon niveau, sont susceptibles d'accentuer le sens de la sociabilité, y contribuent fortement. L'on pourra faire à ce propos les constatations, les réflexions, qui s'imposent par comparaison, avec, en général, les attitudes présentes.

Ces lieux où l'esprit pétillait ont eu leur importance. Ils furent, notamment, la pépinière d'où devaient émerger des noms qui firent leur chemin, tel Jacques Brel, Jacques Lippe, Marcel Etienne (sosie belge de Fernandel), Elyane Nancy, et bien d'autres.

Et les us et coutumes d'un passé récent, leur rappel, ne manquent pas; on tente d'ailleurs parfois de les recréer.

Existait également ceux de la fréquentation de la kermesse foraine locale, et de la ville proche. Recherche de plaisirs simples, de bon aloi; c'était possible, alors... Les habitants d'un même quartier s'y retrouvaient, baquenaudant de l'une à l'autre attraction, ne craignant pas de se montrer le sachet de *crostifons en mains*, la lippe gourmande. Petits et grands enfourchaient les beaux chevaux blancs, en toute simplicité, sans fausse honte, aux sons du *limonaire* (orchestron; du nom de son inventeur). Et tous les engins trouvaient leur clientèle: moulins à chaînes,

balançoires, moulin fermé (rien ne pouvait se voir de l'extérieur); celui dont les loges se couvraient brusquement (permettant à certains toutes les audaces...). L'un des *clous* était la baraque de boxe et de lutte (interdit de notre temps), où les protagonistes, complices la plupart du temps, se piquaient parfois au jeu et permettaient d'assister à un combat réel.

Que de belles soirées d'été, presque nocturnes, bien significatives du folklore brabançon et de fréquentation quasi générale.

Autres temps, autres mœurs. Des traits nombreux dépeignent cette époque de façon significative. Ils ramènent souvent au jour des activités tombées en désuétude, ou presque. Rappelons ici l'usage de l'*apéritif* du dimanche matin, pris à la taverne d'*habitues* du quartier, prétexte à d'innombrables parties de *grand billard* (celui à trois bandes, le vrai); il soulevait l'ire de parents et de maîtresses de maison, nombreux. A tourner autour de la table, à ingurgiter force boissons (accompagnées de tranches de saucisson très sec, salées, offertes par un cafetier opportuniste... Quelle maison fait encore cela?), à discuter, on perdait la notion de l'heure du déjeuner... Et personne n'aurait eu garde d'y manquer; un absent était malade ou devait faire l'objet d'une circonstance très particulière. Les plus jeunes (étudiants, employés débutants, et autres) y exhibaient leur *meilleur costume*, pour ne pas dire «*costume du dimanche*»..., au pli du pantalon bien net, la cravate, nouvellement achetée, étincelante, et c'était à qui raconterait la meilleure plaisanterie de la semaine... Autre ambiance parmi les participants d'un âge plus mûr, beaucoup plus réfléchi, souvent sentencieuse... Les problèmes du moment étaient soulevés, des interjections lancées (cela se bomait à cela, comme apportant certain piment...), le tout, à grand renfort de manches retroussées... Ah! cet heureux moment de l'apéritif du dimanche matin, constituait un événement!

Tout ce folklore, pour certains, n'est pas encore totalement disparu, souhaitons qu'ils l'apprécient! Mais il devient rare, les mentalités ont changé.

Et ainsi, à décrire des périodes écoulées encore relativement proches, chacun pourra, en sa sphère, constater combien les comportements diffèrent rapidement à l'heure actuelle. L'on pourrait dire que le folklore n'a plus le temps de se constituer! Mais des impératifs puissants le conditionnent parfois, souhaitons qu'ils puissent contribuer à nous garder certaine originalité...

Il y a 200 ans

La bataille de Neerwinden et ses suites

par Jean CLEEREMANS

Après la victoire française de Jemappes, du 6 novembre 1792, les forces austro-belges se retirèrent vers l'Est, laissant le pays aux mains des envahisseurs.

Dès son arrivée en Belgique, Dumounez, en sa qualité de commandant en chef de l'armée d'occupation, lança une proclamation, dans laquelle il affirmait que le peuple belge était libre et prié d'élire ses magistrats et administrateurs.

Mais les idées du général n'étaient pas partagées par les commissaires de la République, qui agirent comme en pays conquis, pillant et détruisant les biens, torturant et tuant les personnes.

Aussi, si Dumounez fut accueilli en libérateur, les illusions des Belges furent vite perdues.

Qui était Dumouriez? Charles du Perrier, dit Dumouriez, né à Cambrai le 26 janvier 1739, embrassa très tôt la carrière des armes. A 24 ans, il disposait déjà d'un beau palmarès: 7 années de service, 22 blessures et une décoration. Colonel à 30 ans, puis agent secret de Louis XV, il ambitionnait les plus hautes charges. Lors de la révolution de 1789, affectant d'être jacobin, il offrit ses conseils à la Cour. Nommé ministre des Affaires étrangères, il démissionna bientôt pour prendre le commandement de l'armée du Nord.

Le 15/12/1792 la Convention promulgua un décret établissant en Belgique des administrations provisoires, supprimant les privilèges et préparant la réunion des deux pays.

Dumouriez protesta véhémentement. «Je ne serai pas, écrivit-il, l'Attila, le fléau de la Belgique, et je ne jouerai pas dans ce malheureux pays deux rôles contraires: celui de libérateur par une proclamation et celui d'opresseur par l'exécution du décret».

On lui répondit: «Si vous n'ordonnez pas l'exécution du décret, vous serez suspendu et traduit à la barre de la Convention». Il courut à Paris, où il arriva le 1er janvier 1793, pour défendre ses idées et en même temps le Roi, dont le procès était en cours, mais il ne fut pas entendu. Vingt et un jours plus tard Louis XVI était décapité, ce qui provoqua l'entrée en guerre de l'Autriche, de la Hollande et de la Grande-Bretagne.

Le 10 mars, Dumouriez lança une nouvelle proclamation aux Belges, flétrissant la conduite des commissaires et autorisant les autorités locales à déposer plainte contre les vexations. Mais il ne s'arrêta pas

là. Deux jours plus tard, il écrivit ceci à la Convention: «On a fait éprouver aux Belges tous les genres de vexations; on a violé à leur égard les droits sacrés de la liberté; on a insulté avec impudence leurs opinions religieuses, on a menti sur leur caractère et sur leurs intentions. On a opéré la réunion du Hainaut à la France à coups de sabre et de fusil; celle de Bruxelles a été faite par une vingtaine d'hommes. Parcourez l'histoire des Pays-Bas, vous trouverez que le peuple de la Belgique est bon, franc, brave et impatient du joug». Et au commissaire de la Convention, qui déniait les exactions, il déclara: «Allez voir à Sainte-Gudule (à Bruxelles) les hosties foulées aux pieds, les tabernacles, les confessionnaux brisés, les tableaux en lambeaux; trouvez un moyen de justifier ces profanations.»

Le 1er mars, l'armée autrichienne avait franchi la Roer, s'était emparée d'Aachen (Aix-la-Chapelle) et de Tongeren (Tongres). Ayant fui en désordre et abandonné Liège, l'armée française fut concentrée à Sint-Truiden (St Trond), puis recula jusqu'à Leuven, où s'établit l'état-major et furent recueillis les fuyards.

Tandis qu'un camp y était établi, dans un premier temps une avant-garde fut placée à Tienen (Tirlemont), le gros comprenant 10 bataillons concentré sur les hauteurs de Kumplich et une réserve sur celles de Boutersem.

L'armée française, qui était encore forte de 40.000 fantassins et de 4.500 cavaliers, fut répartie en 4 corps. La droite était aux ordres du général Valence, la gauche sous ceux du général Miranda et le centre était commandé par le duc de Chartres, âgé de 20 ans, fils de Philippe-Egalité, futur roi des Français et père de Marie-Louise, notre première reine.

L'armée adverse, forte également de 40.000 hommes, se trouvait sous le commandement du feld-maréchal duc Josias de Saxe-Cobourg-Saalfeld (1737-1815), grand oncle de Léopold, qui sera le premier roi des Belges. Cette armée avait été disposée entre Sint-Truiden et Landen et avait pour mission de livrer combat à Leuven, après avoir occupé successivement Tienen, Hoegaarden et Nethen.

Les 15 et 16 mars, des combats se déroulèrent à Tienen, à l'avantage des Français, qui avaient attaqué.

L'armée impériale prit position sur un plateau situé entre la Kleine Geet (Petite Gette) et la Molenbeek, de Landen à Zoutleeuw. L'avant-garde, comportant 3 brigades, se trouvait sous le commandement du jeune archiduc Charles (1771-1847), troisième fils de feu l'empereur Léopold II.

Le gros s'articulait en deux colonnes, une première commandée par le général Colloredo, une seconde par le prince de Wurtemberg, l'une et l'autre à 4 brigades. La réserve, sous les ordres du général comte de Clerfayt, comprenait 5 brigades, parmi lesquelles 3 bataillons de Wallons et 8 escadrons de Dragons de Latour, wallons également. Le comte de Clerfayt, né au château de Bruille, près de Binche, fut l'un des plus

illustres hommes de guerre belges, tandis que le comte Baillet-Latour, né à Latour, près de Virton, rendit son régiment célèbre.

Le feld-maréchal établit son poste de commandement dans la chapelle de Neerwinden, petit village de quelque 250 habitants.

Le plan français prévoyait que le corps de Valence, débouchant de Neerheysssem, foncerait en trois colonnes sur la gauche ennemie dans le secteur d'Overwinden et Neerwinden et, après la percée, pousserait vers Sint-Truiden. Le duc de Chartres devait, en partant de Laar et d'Ezemaal, attaquer en deux colonnes Neerwinden de front et suivre le mouvement de sa droite. L'attaque de gauche, confiée à Miranda devait en trois colonnes partir des ponts de Overhespen et d'Orsmael et pivoter autour de Zoutleeuw de façon à porter le front entre cette ville et Sint-Truiden.

Le 18 mars, l'armée française s'ébranle et passe la Geet. S'étant emparé de Overwinden, elle s'y maintient malgré trois assauts des Impériaux. Finalement elle en est délogée par la cavalerie, notamment par les Dragons de Latour, après un fougueux et sanglant combat.

Neerwinden est pris et perdu deux fois. Le corps du duc de Chartres, ébranlé par le pilonnage de l'artillerie autrichienne, abandonne le village. Mais Dumouriez, voyant le danger que court son centre, ramène ses troupes au combat et reprend le bourg en ruine. Mais l'artillerie et une contre-attaque ont finalement raison des Français, qui abandonnent leurs positions et se remettent en ordre de bataille dans la plaine. Valence et ses deux aides de camp sont gravement blessés.

La gauche française avait attaqué avec vigueur et s'était emparée d'Orsmael-Gussenhoven, qui changea deux fois de mains, mais la panique gagna les bataillons de volontaires peu aguerris. La cavalerie impériale chargea et mit les deux colonnes françaises de gauche en déroute.

Plus au sud, sur la chaussée Tienen - Sint-Truiden, l'archiduc Charles refoula les assaillants.

Le général Miranda committit la faute d'ordonner le repli sur Tienen, alors qu'il aurait pu reconstituer son front sur la Kleine Geet. La bataille était perdue. Elle coûta aux Impériaux 1400 tués et aux Français 3000 tués ou prisonniers et plus de 1000 blessés, plus la perte de nombreux canons.

Après la défaite, Dumouriez retire ses troupes en deçà de Tienen et refait front derrière la Velp, ruisseau qui prend sa source à Opvelp, baigne Neervelp et Boutersem et se jette dans le Demer, à Halen.

Sa droite s'abrite derrière ce cours d'eau, tandis que sa gauche s'établit sur les collines et dans les bois en avant de Pellenberg.

L'avant-garde impériale, qui attaque la position de la haute Velp, est repoussée.

Entre-temps sont arrivés à Leuven les commissaires Danton et Lacroix, envoyés par la Convention pour obtenir de Dumouriez la rétrac-

tation de sa lettre du 12 mars, dans laquelle il avait stigmatisé les agissements des Français en Belgique. Le général refuse d'obtempérer.

La ville était pleine de troupes et les blessés y affluaient en grand nombre. Le commandement militaire prescrivit aux habitants d'allumer deux chandelles derrière leurs fenêtres durant la nuit. De peur d'être molestés ou arrêtés les ecclésiastiques avaient revêtu des vêtements civils.

L'adversaire s'étant emparé de Diest, Dumouriez décida de se rapprocher de Leuven, de crainte de le voir passer la Dyle et le canal et couper ses troupes de Malines. Il renforça sa gauche et l'étendit jusqu'à St Pieters-Rode, vers Aarschot; elle comprenait les divisions des généraux Champmorin et Miaczynski. Quant à sa droite, il la replia dans la forêt de Meerdaal, où il embusqua les 18 bataillons du général Le Veneur. La Dyle était tenue jusqu'à Florival (Archennes) par la division Dampierre, tandis que la trouée entre la rivière et la forêt de Solgnes était masquée par les troupes du général Neully.

Le 21 mars, les belligérants s'affrontèrent au canon.

Le lendemain, l'avant-garde du général La Marche, qui occupait Korbeek-Lo, Bierbeek et Blanden, fut attaquée, mais tint bon, malgré de lourdes pertes. Mais ce fut surtout contre Pellenberg que s'acharnèrent les Impériaux. La colline fut occupée par deux bataillons hongrois, qui en furent rejetés dans la soirée, malgré la défection de certaines unités françaises.

Malgré le rétablissement de la situation, le vieux La Marche fut pris de panique et replia son avant-garde d'abord sur l'abbaye de Parc, puis à l'ouest de la Dyle, derrière Leuven. Découvert sur son flanc gauche, Le Veneur passa également sans ordre la Dyle, entre Korbeek-Dijle et Heverlee. Dans ces conditions, Dumouriez dut ordonner à Champmorin et à Miaczynski de se retirer également derrière la Dyle et le canal.

Constatant l'état de délabrement de son armée, Dumouriez envoya un émissaire au quartier général du prince de Cobourg, établi à l'abbaye de Mlierbeek, en vue de la conclusion d'une suspension d'armes. Le Prince délégua le colonel Mack, son chef d'état-major, et six autres officiers pour traiter avec le général français. Ils furent conduits, les yeux bandés, à Leuven, à l'abbaye de Ste Gertrude, où Dumouriez avait fixé son poste de commandement. On convint verbalement que les belligérants s'abstiendraient de fortes attaques et que les Français se retireraient en bon ordre sur Bruxelles, sans être inquiétés.

L'armée étant en débandade, Dumouriez se borna à constituer un corps d'élite de 15.000 hommes, chargé de couvrir la retraite.

Le 23 mars, accueillis en libérateurs, les Autrichiens entrèrent dans la ville universitaire et, le lendemain, au son des cloches, l'archiduc Charles y fit son entrée, puis s'installa dans l'abbaye Ste Gertrude. Il y sera suivi le 29 par le ministre Metternich. Le même accueil leur sera réservé à Bruxelles, où, le 20 avril, l'archiduc Charles, frère de l'empereur François II, sera proclamé capitaine général des Pays-Bas.

Après ses défaites de Neerwinden et de Leuven, Dumouriez s'entendit avec les Autrichiens pour prendre le pouvoir à Paris au nom du jeune Louis XVII, mais son armée refusa de le suivre. Le 5 avril, accompagné du duc de Chartres, il passa à l'ennemi.

La Belgique fut totalement évacuée par les troupes de la République, mais elles y reviendront après la victoire de Fleurus (26 juin 1794) et y resteront une vingtaine d'années pour occuper le pays, annexé le 1er octobre 1795.

Seule une plaque commémorative gardera à Landen le souvenir de Neerwinden.

Sources:

- H. Pirrenne, Histoire de Belgique, t VI, p. 44 et s.
G.H. Dumont, Histoire de la Belgique, p. 323 et s.
Ch. Terlinden, Histoire militaire des Belges, p. 254 et 255
Eug. Cruyplants, Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens, t II, p. 565 et s.
A. Broeckmans, De Strategische betekenis van Leuven, in De Brabantse folklore, n° 153-154, mars-juin 1962
J.B. Hous, Leuvense Kroniek, p. 4
Ed. Van Even, Louvain dans le passé et dans le présent, p. 81.

Le numéro 281 du «Brabantse Folklore en Geschiedenis» contient les articles suivants:

- Jan Jacques vande Ven, heer van Lathuy en burggraaf van Leuven (1671-1722) door **Gilbert THEYS**
Maçonnerieactiviteiten te Louvain en te Kortenberg in 1755? door Leo VAN BUYTEN
Oude Tiense pompen door Paul **KEMPENEERS**
Rehidenen in valsevoud door Leo VAN BUYTEN
Jan I, hertog van Brabant, de dichtende en bedichte vorst, een tentoonstelling te Zoutleeuw door **Merika CEUNEN**
Oude dialecten en dialecten van de stichting Nederlands dialecten door Rob **BELEMANS**
De datering Hermitale, 1670-1772 door Hans **STORME**